

Projet d'agglo

franco-valdo-genevois



Voie Verte d'Agglomération
Etude de faisabilité

VERNIER SAINT JEAN
Au lisière de l'urbain

Novembre 2010

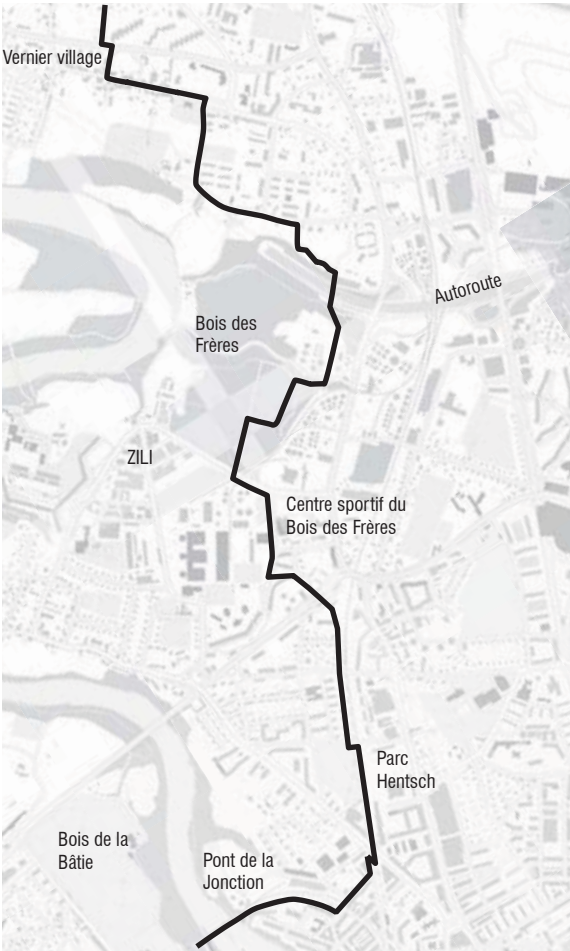
Séquence 4

VERNIER ST JEAN
Aux lisières de l’urbain

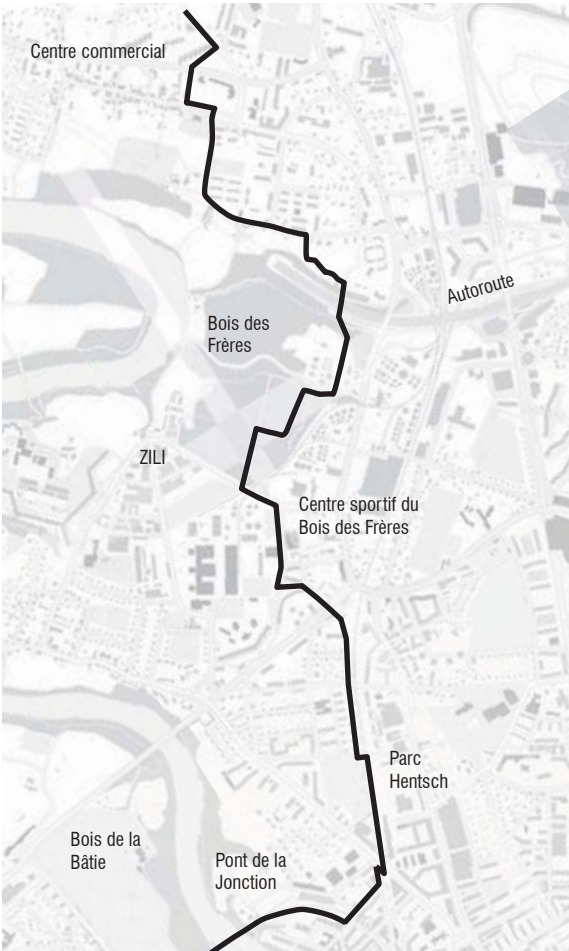


SOMMAIRE	
Présentation	3
Variante A - Rue du village -	4
S41A. Vernier Villages	7
S411A. Le vieux village	7
S412A. La descente du chemin de Sales	9
S413A. En balcon sur le Lignon	11
S414A. Chemin des Tattes	13
S42A. Le vallon des nants	15
S421A. La passerelle de l’autoroute	15
S422A. Passage des hydrocarbures	17
S423A. Bois des Frères	19
S43A. ZILI-Châtelaine	21
S431A. Sport et hydrocarbures	21
S432A. Libellule -Châtelaine	23
S44A. En longeant les voies ferrées	25
S441A. Concorde-Châtelaine	25
S442A. Parc Hentsch	27
S443A. Couverture de Saint Jean	29
S444A. Jonction	31
Variante B - Le chemin des écoliers	33
S41B. Vernier Villages	34
S411B. Le centre commercial	34
Variante C - L’axe historique	36
S41C. Vernier Villages	37
S411C. Le centre commercial	37
Synthèse	39
Annexe - plans du foncier	

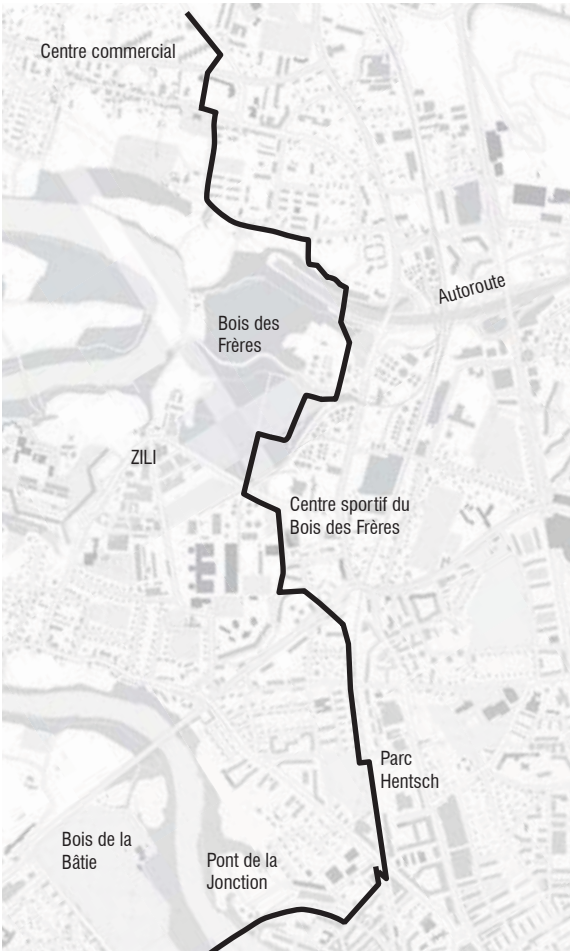
SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
Aux lisières de l'urbain
Présentation



Variante A
Rue du village



Variante B
Le chemin des écoliers



Variante C
L'axe historique

Cette séquence est marquée par le contraste des ambiances traversées et la narrativité du tracé qui placent chaque sous-séquence, à des titres différents, aux lisières de l'urbain :

- Le village ancien (aujourd'hui reconquis par les urbains), le Balcon sur le Rhône (avec la vue sur le paysage lointain et suburbain du Lignon)
- La traversée du Bois des Frères (avec la présence, un peu sur-réaliste, des réservoirs d'hydrocarbures)
- Les terrains de sports et le quartier des Libellules (emblème périurbain des années 70)
- Les talus de la voie ferrée (en retrait et pourtant au cœur de la ville dense)
- Le pont de la Jonction (en surplomb sur la ville et l'agglomération).

Elle est aussi caractérisée par trois moments de franchissement qui, comme expériences sensorielles majeures, doivent être mises en valeur :

- La passerelle de l'autoroute
- Le passage sous le toboggan du pont Butin
- Le pont de la Jonction

Situations d'entre-deux, contraste des ambiances, moments à sensations, c'est du coup une séquence dans laquelle la dimension paysagère prend une valeur singulière.

Dans la première sous-séquence S41, les trois variantes A, B et C correspondent aux variantes du même nom de la séquence 3 (Les zones industrielles)

Etudes à coordonner

- VV PACA Genève Bernex Saint Julien
- Projet de regroupement des sites pétroliers
- Projet de zone 30 sur le chemin de l'écu
- Projet de développement de ZILI
- Projet du Parc de Châtelaine
- Projet de gare RER Châtelaine
- Projet Parc Hentsch
- PLQ ch. du croissant
- PDQ Concorde
- Etude de valorisation du cimetière Châtelaine
- Projet CEVA
- PLQ n°27981, construction d'un nouveau centre commercial

Noeud 3. L'entrée du village

S 41.
Vernier Villages

S 42.
Le vallon des
Nants

S 43.
ZILI-
Châtelaine

S 44.
En longeant les voies
ferrées

Noeud 4. Le Pont de la Jonction

- ③

S411. Le vieux village
- ①

S412. La descente du chemin de Sales
- ②

S413. En balcon sur le Lignon
- ①

S414. Chemin des Tattes
- ③

S421. La passerelle de l'autoroute
- ①

S422. Passage des hydrocarbures
- ③

S423. Bois des frères
- ③

S431. Sport et hydrocarbures
- ①

S432. Libellule-Châtelaine
- ①

S441. Concorde-Châtelaine
- ①

S442. Parc Hentsch
- ①

S443. Couverture de Saint Jean
- ①

S444. Jonction



Synthèse d'aménagement

Degré de priorité

- ① : court terme
- ② : moyen terme
- ③ : long terme

Existant

- Ecoles
- Bâtiment public
- Parc public / Zone de verdure
- Espace public
- Vieux centre
- Alignement majeur
- Falaise

Projet

- Espace public majeur
- Place publique
- Parc projeté
- Restructuration urbaine / Extension urbaine
- Extension zone d'activité
- Renforcement des bvd plantés structurants
- Passerelle projetée
- Noeud séquentiel (programme 'Ecofolie')
- Lignes CEVA + Tram / Arrêt tram et train
- Ligne CEVA souterrain
- Ligne tram horizon 2020

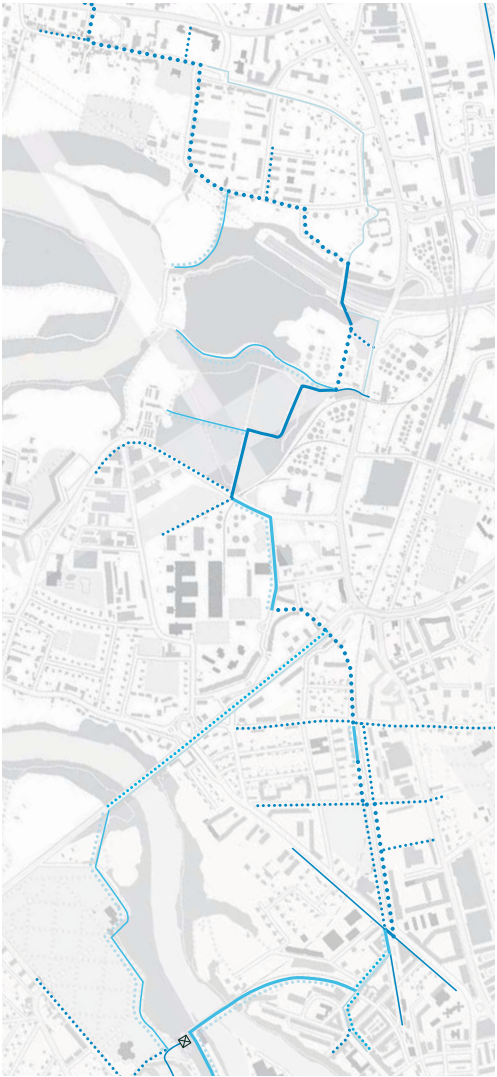
SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
Aux lisières de l'urbain
Variante A
Rue du village



Le tracé

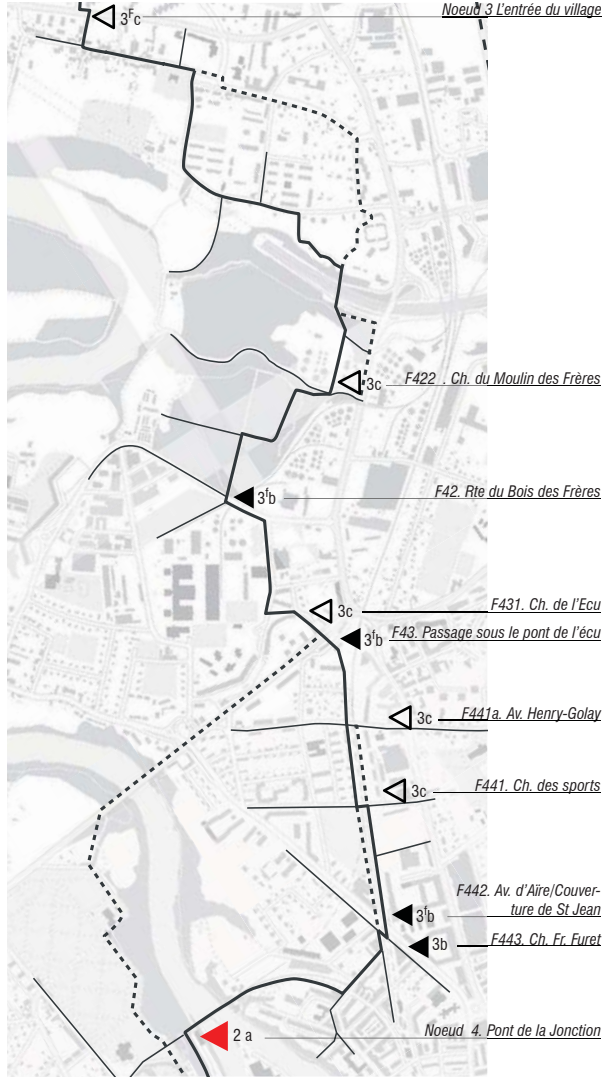
- Voie majeure (axe principal)
- 'Contre allée' (itinéraire bis)
- Dendrite (desserte locale)

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
Aux lisières de l'urbain
Variante A
Rue du village



Les fonctions

- Existant
- vélo + piéton
 - piéton
 - vélo
- A créer
- vélo + piéton
 - piéton
 - vélo



Les franchissements

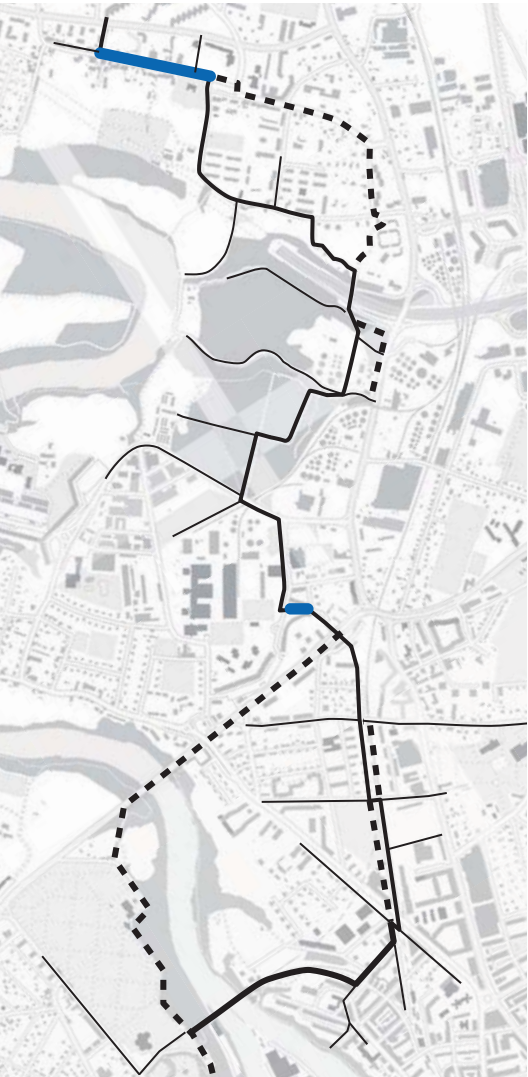
- Typologie de franchissement
- Franchissement type 1
 - Franchissement type 2
 - Franchissement type 3
- Situation
- Urgente (a)
 - Singulière (b)
 - Type (c)



Suppression du stationnement T1 :

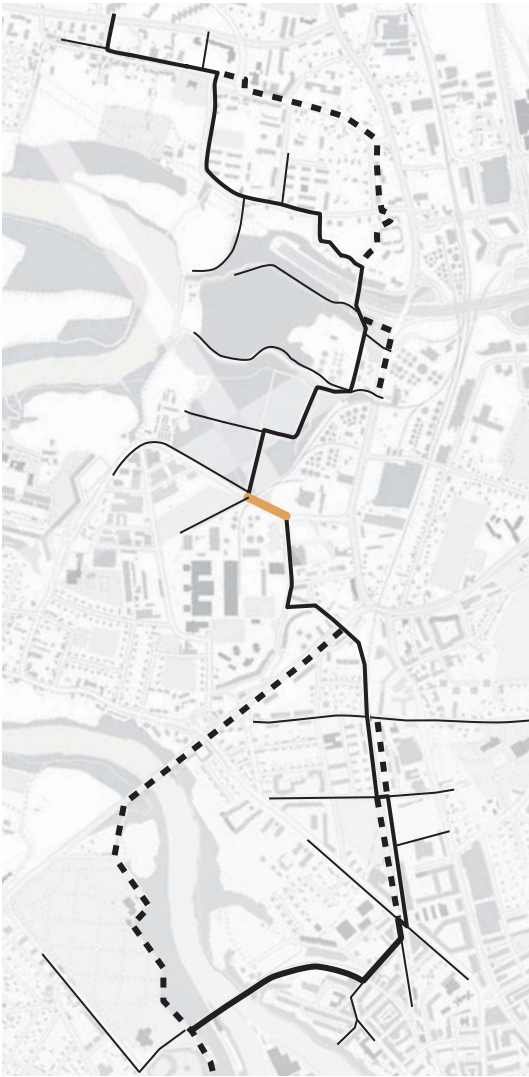
- 1 à 10 places
- 11 à 20 places
- 21 à 30 places

Bilan stationnement Var ABC:
- 27 places T1
- 2 places 2R



Modification du régime de circulation :

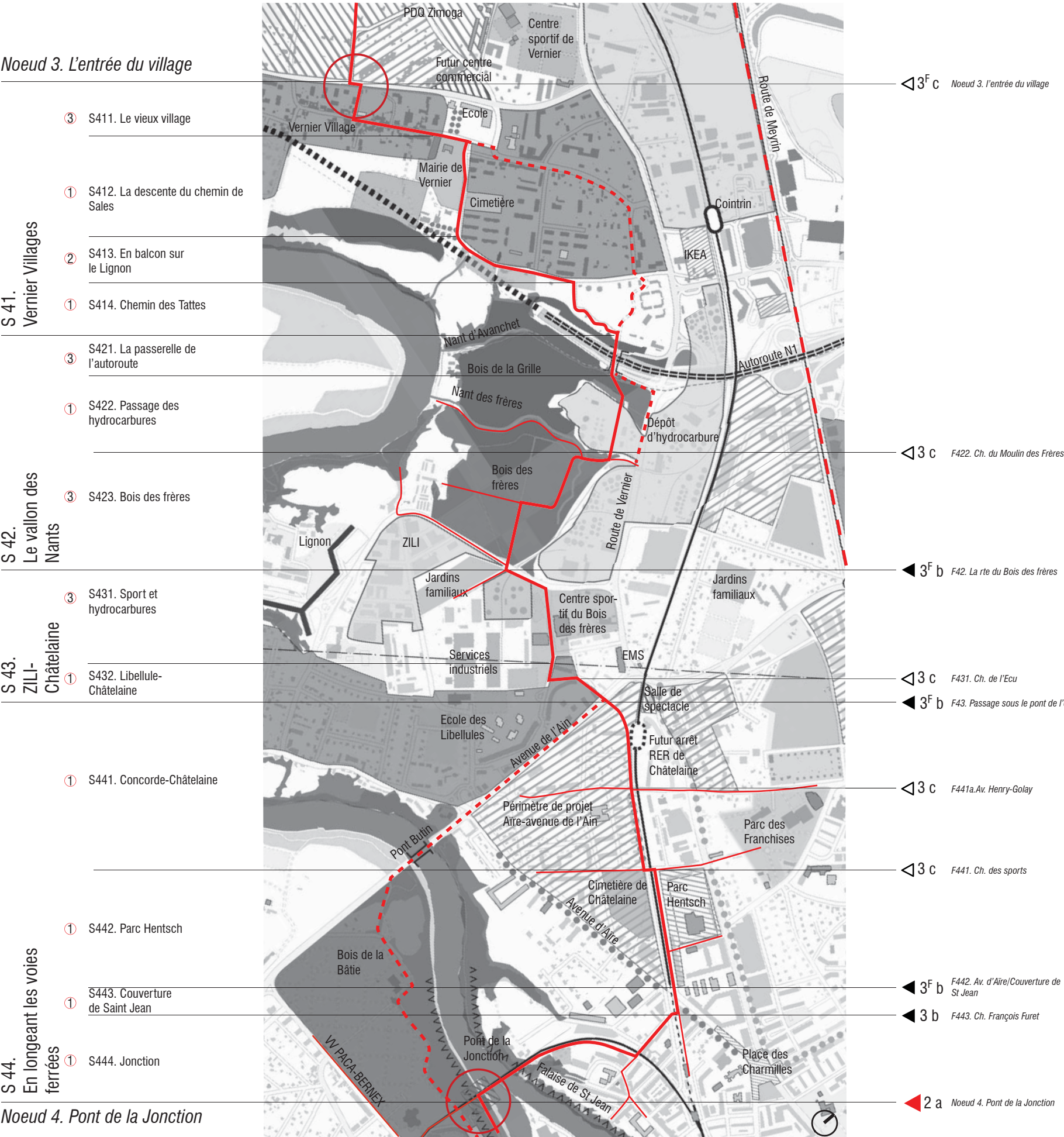
- zone 30
- zone de rencontre
- mise à sens unique
- zone piétonne



Modification de l'exploitation de la voirie :

- calibrage (largeur de la voirie)
- présélection (suppression)
- voie de bus (suppression)

Synthèse trafic



SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
Aux lisières de l'urbain
Variante A
Rue du village

Echelles prises en compte
Echelle locale intégrée : articulation entre l'échelle locale (le village ancien avec sa vie interne) et l'échelle interquartier (de l'itinéraire de plus grande échelle)

Avantages
Cohérence la plus grande du point de vue fonctionnel, social et symbolique à la fois : modération du trafic sur tout le noyau ancien, revitalisation services commerces et mixité, unité d'ambiance à toute la longueur de la rue. Une forme de patrimonialisation intelligente d'un ensemble villageois.
Aucun problème foncier car la VVA se confond avec la largeur et l'amplitude de l'espace-rue (zone 20)

Inconvénients

Les franchissements

Typologie de franchissement	Situation
Franchissement type 1	Urgente (a)
Franchissement type 2	Singulière (b)
Franchissement type 3	Type (c)

Degré de priorité

- ① : court terme
- ② : moyen terme
- ③ : long terme

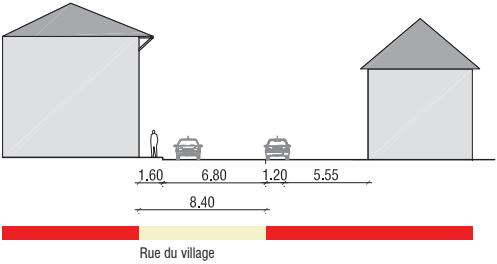
Légende

- Voie majeure (axe principal)
- 'Contre allée' (itinéraire bis)
- Dendrite (desserte locale)
- Noeud séquentiel (programme 'Ecofolio')
- Bâtiment public
- Espace public projeté

Franchissements



Emprise dans l'existant



Coupe AA' 1/500
Rue du village

Noeud 3. L'entrée
du village

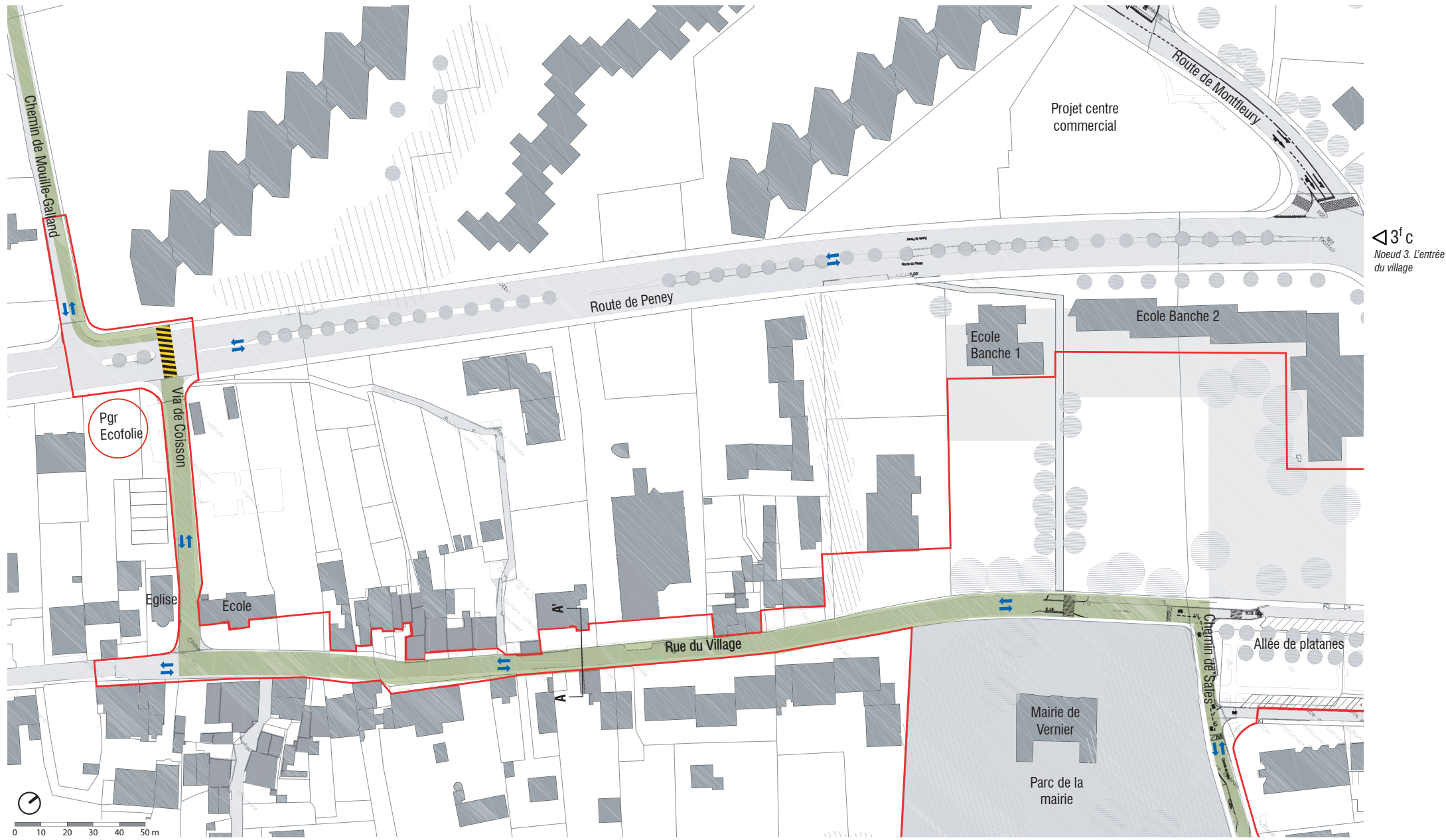


Rue du village

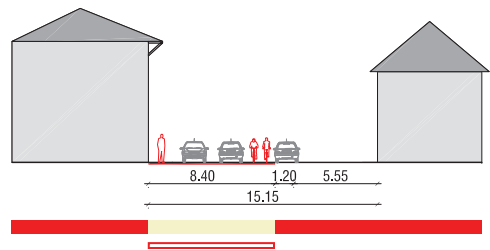


Parc de la mairie de Vernier

- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation
 - Ville de Genève
 - DP Communal
 - Etat de Genève, Privé
 - Etat de Genève COP, Privé
 - Privé
 - Dépendance
 - Hôpital, Privé
 - Commune, Privé
 - CFF, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Principes d'aménagement



Coupe AA' 1/500
Rue du village

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41A. Vernier Villages
S411A. Le vieux village

Parti

Aménagement prosaïque et simple visant à redonner une unité de fonctionnement et d'ambiance à l'espace de la rue du village, d'un bout à l'autre de l'axe historique, de la Via de Coisson au chemin de Sales.

Contraintes.

Enjeux ou potentiels.

Enjeux. Passage en zone de rencontre afin de renaturaliser le rapport entre le piéton, le cycliste et l'automobiliste. Redonner vie aux commerces et services de proximité, lutter contre les effets de muséification, relier les écoles et l'administration communale au noyau fondateur de la commune, protéger le patrimoine vivant (plus que le patrimoine bâti) et redéployer la mixité des usages (commerce, équipements publics, logements).

Potentiels. Programme Ecofolie pour marquer le changement de séquence. Programme Public / privé à négocier sur parcelle située à l'angle de la via de Coisson et de la route de Peney.

Trafic

Caractéristiques.

Le gabarit actuel de la rue du Village (réseau de quartier) et de la Via de Coisson (réseau de quartier) ne permet pas l'aménagement de la VVA sans une modification sensible de la voirie. Actuellement, la majorité du tronçon est située en Zone 30. Afin de garantir la sécurité, le confort et la continuité de la VVA, la Zone de rencontre (actuellement limitée au secteur situé devant l'école (- carrefour rue du Village - Via de Coisson) pourrait être prolongée jusqu'à la Mairie de Vernier (carrefour chemin de Sales) et sur la totalité de la Via de Coisson. Si elle nécessite un réaménagement important, cette option permet de limiter l'impact sur le stationnement.

La traversée de la route de Peney *Noeud 3. L'entrée du village* (réseau primaire), actuellement régulée par un feu, devra être complétée par une bande cyclable (3^FC).

RECOMMANDATIONS.

Le gabarit de la rue du Village et la Via de Coisson ne permet pas l'inscription de la VVA dans ses dimensions de base (5m). L'option choisie garantit la sécurité et le confort des piétons et des cyclistes, tout en redonnant à cette rue villageoise sa valeur de charme et son potentiel de mixité fonctionnelle.

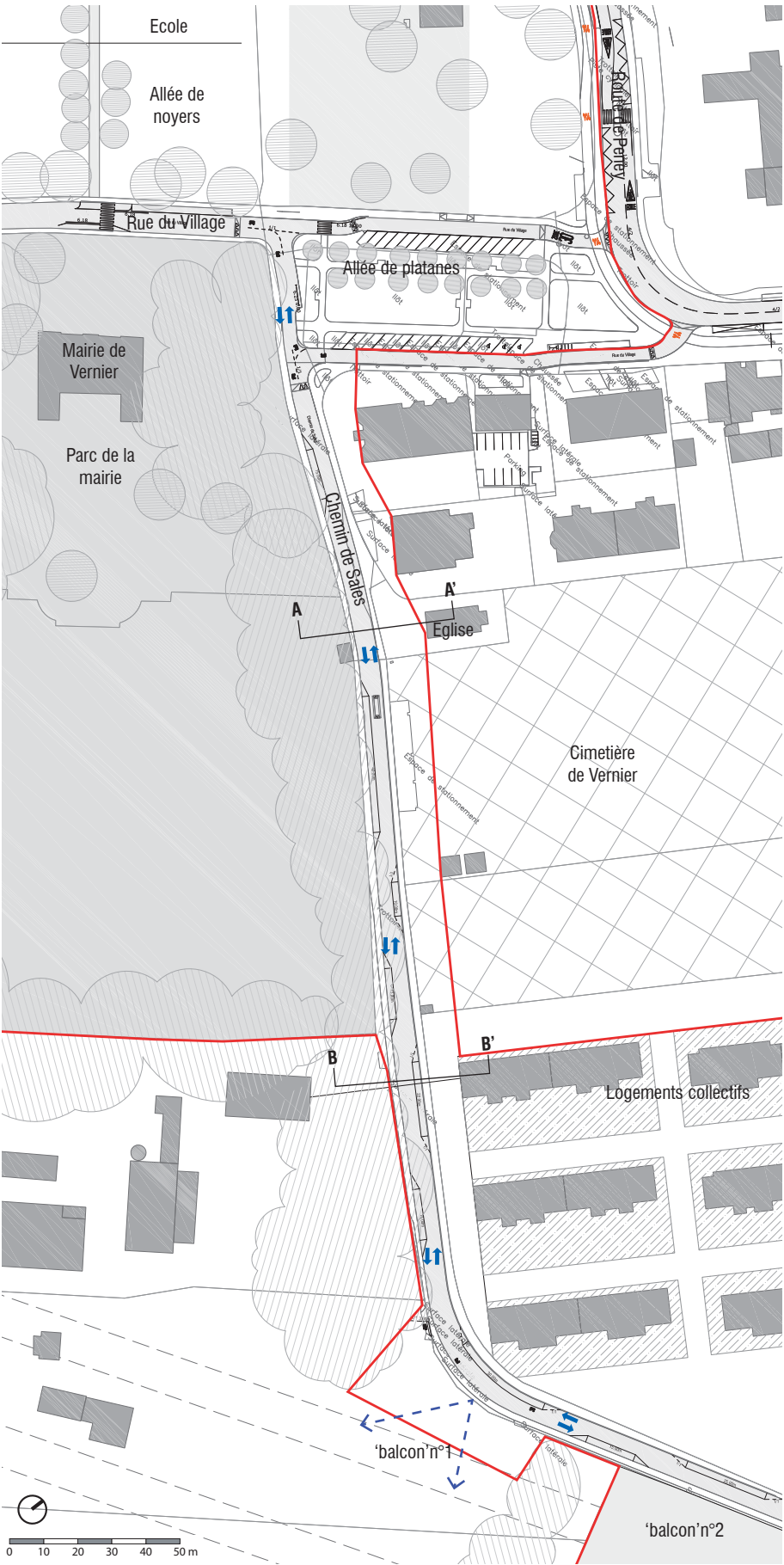
Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

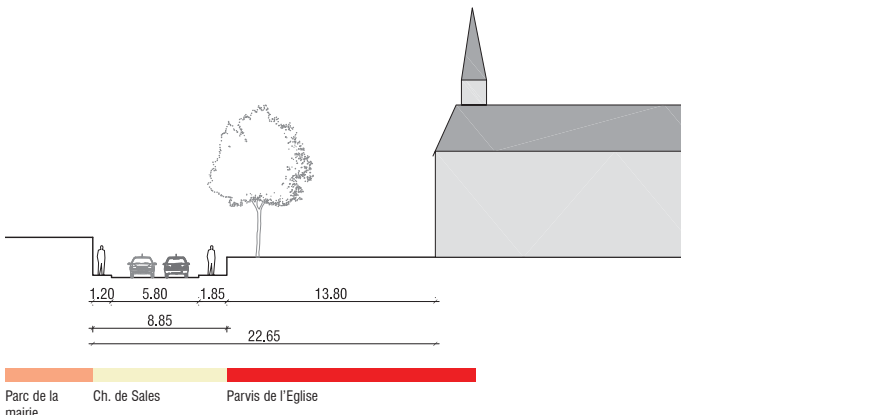
Franchissement

- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Urgente (a)
- Singulière (b)
- Type (c)

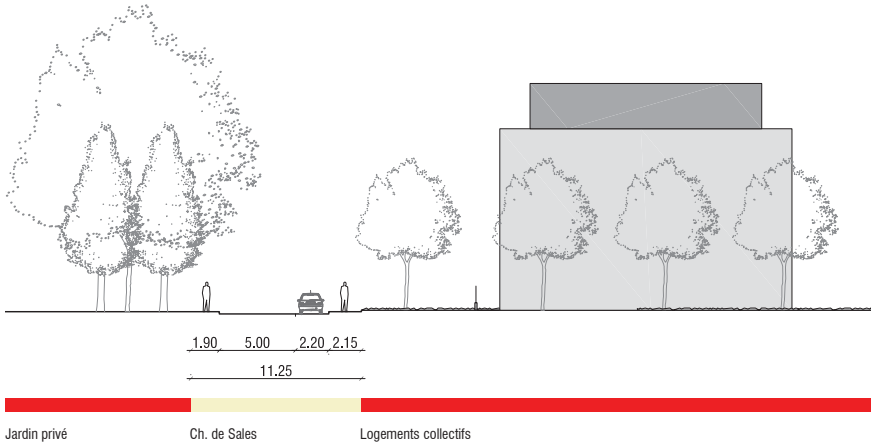
- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CAR, Privé
- CFF, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Emprise dans l'existant



Coupe AA' 1/500
Ch. de Sales



Coupe BB' 1/500
Ch. de Sales

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41A. Vernier Villages
S412A. La descente du chemin de Sales



Chemin de Sales



Chemin de Sales



Logements collectifs chemin de Sales

Légende

- Périmètre de pertinence
- ↕ Sens de circulation
- ↗ Vue

- Ville de Genève
- DP Communal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CFF, Privé

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41A. Vernier Villages
S412A. La descente du chemin de Sales

Parti

Restituer l'esprit de la rue, un "entre-deux-murs", en partie haute, préserver le caractère plus ouvert et campagnard en partie basse. Dans tous les cas, veiller à préserver le caractère prosaïque de l'aménagement de ce chemin, dont le charme est lié aux effets de découverte latérale de propriétés historiques ou d'ouverture subite sur le grand paysage.

Contraintes. Suppression de 3 places de stationnement en partie haute, gabarit VVA < à 5m.

Enjeux ou potentiels.

Enjeux. La forte pente de ce secteur laisse supposer un usage dominant à la descente et un usage montant presque exclusivement piéton. Le marquage de la contre-allée permettant de rejoindre en pente douce le haut du chemin de Sales depuis la passerelle de l'autoroute par le chemin de l'Esplanade paraît à ce titre important.

Potentiels. Rétrécir la bande roulante en haut du chemin (ralentissement des voitures). Valoriser le contraste entre l'effet d'intimité propre à ce secteur et l'effet de balcon et d'ouverture sur le paysage du secteur suivant.

Trafic

Caractéristiques.

Le gabarit du ch. de Sales (réseau de quartier - Zone 30) permet l'aménagement de la VVA sans modification importante de la voirie (sens de circulation, trottoir opposé). Au vu de la configuration de la rue et de sa pente, la modification de la partie haute de l'aménagement actuel du secteur suffit pour garantir le confort et la sécurité des piétons-cyclistes : afin d'améliorer l'accessibilité de l'église de Vernier, le trottoir ouest doit être élargi en partie haute, ce qui rétrécit la voie roulante (effet de ralentissement) et nécessite la suppression de 3 places de stationnement seulement. Une solution plus radicale consisterait à prolonger cet élargissement du trottoir dans la partie basse, mais il faudrait alors y supprimer 29 places de stationnement.

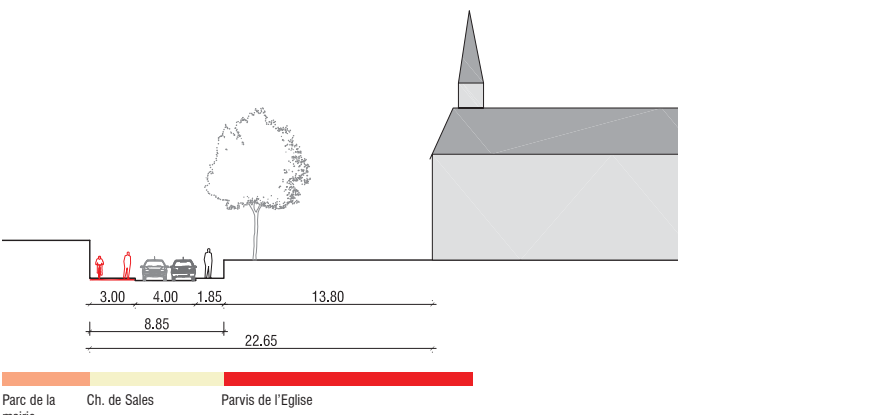
Complément. Afin d'éviter les désagréments de la pente sur le chemin de Sales, les cyclistes ont la possibilité d'emprunter le ch. de l'Esplanade (bande cyclable existante).

RECOMMANDATIONS.

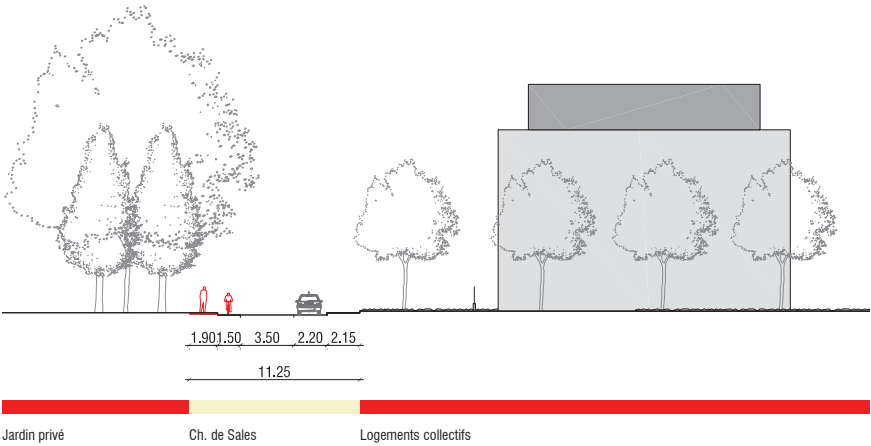
L'aménagement de la VVA dans ce secteur, permet de conserver ses dimensions de base (5m) sans impact sensible sur la circulation, les caractéristiques du chemin de Sales permettent de limiter les aménagements à la suppression de quelques places de stationnement en partie haute pour garantir la continuité du tracé.



Principes d'aménagement



Coupe AA' 1/500
Ch. de Sales



Coupe BB' 1/500
Ch. de Sales

Légende

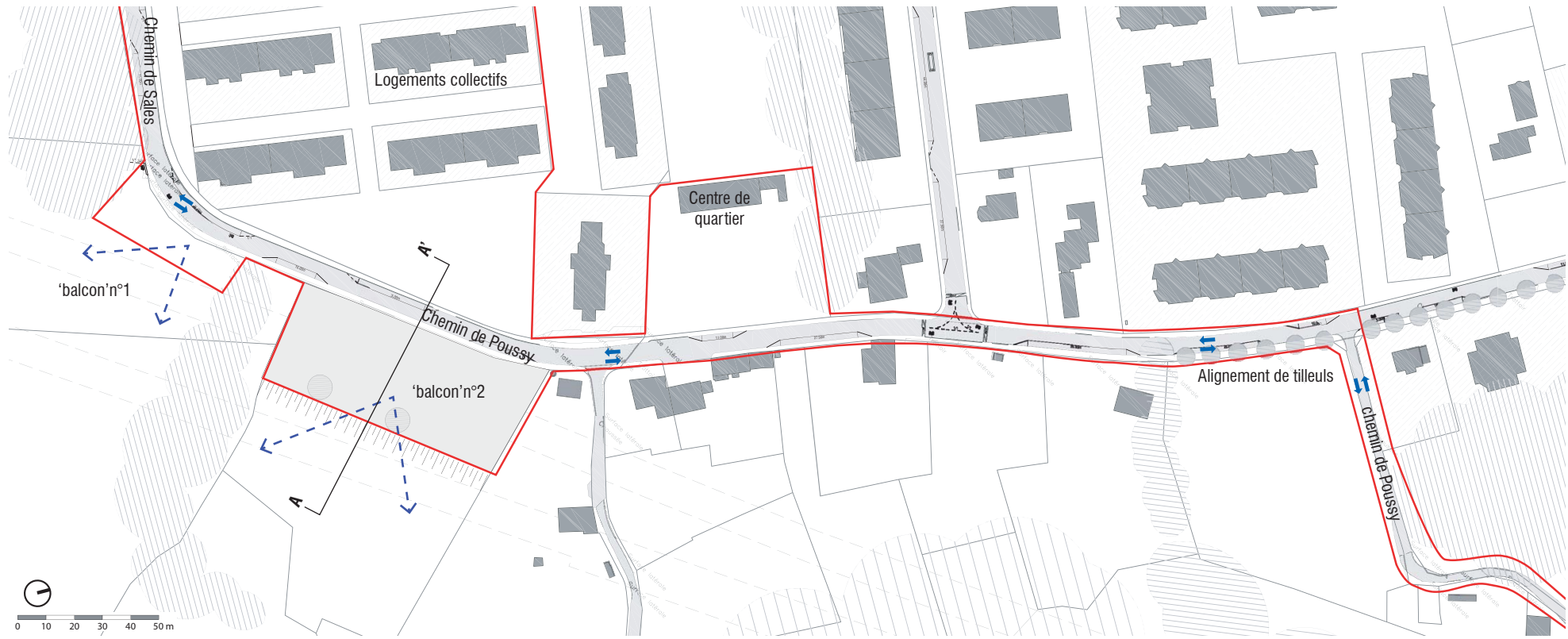
- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

Franchissement

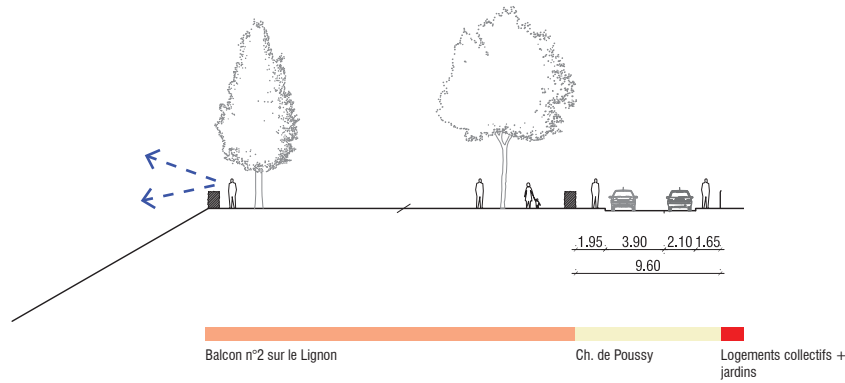
- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Urgente (a)
- Singulière (b)
- Type (c)
- Vue

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CAR, Privé
- CFF, Privé

(cf plan foncier de la Ville de Genève)



Emprise dans l'existant



Coupe AA' 1/500
Balcon sur le Lignon et le Rhône

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41A. Vernier Villages
S413A. En balcon sur le Lignon



Chemin de Sales



Balcon n°1



Balcon n°2

- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation
 - ↗ Vue
 - Ville de Genève
 - DP Communal
 - Etat de Genève, Privé
 - Etat de Genève COP, Privé
 - Privé
 - Dépendance
 - Hôpital, Privé
 - Commune, Privé
 - CFF, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41A. Vernier Villages
S413A. En balcon sur le Lignon

Parti

Créer ou renforcer l'unité fonctionnelle et paysagère du chemin de Poussy, valoriser sa position horizontale dans le versant, avec ses effets de balcon sur le Lignon et le grand paysage.

Contraintes. Réduction du trottoir côté amont à un gabarit de 1m

Enjeux ou potentiels.
Enjeux. Regroupement des deux trottoirs actuels, maigres, en un seul, côté paysage : autrement dit, élargissement du trottoir Est pour en faire un déambulateiro continu avec deux dilatations majeures en balcon sur le paysage.

Potentiels. Coupler l'aménagement de la VVA avec celui du petit parc public existant: 'balcon' n°2 (lien avec le nouveau quartier de logements collectifs, voire avec celui de la parcelle de dégagement située dans le coude avec le ch. de Sales, au bas de la descente). Prolonger la ligne existante de tilleuls sur toute la longueur du secteur (marquage paysager du contraste entre le proche et le lointain)

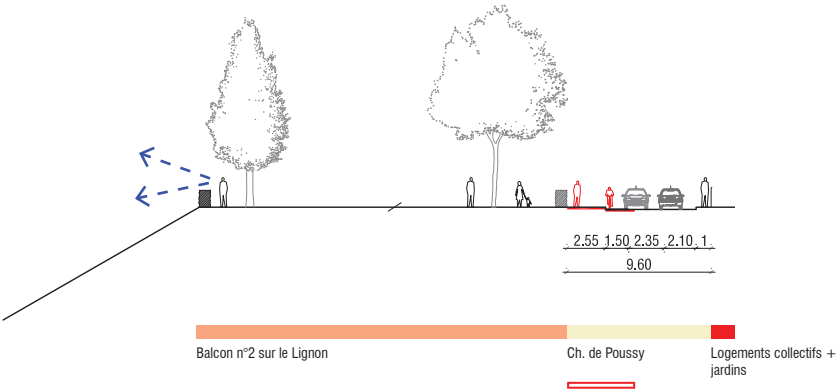
Trafic

Caractéristiques.
Le gabarit du ch. de Poussy (réseau de quartier – Zone 30) est légèrement insuffisant pour permettre l'aménagement de la VVA dans ses dimensions de base (5m). La proposition consiste à supprimer le stationnement côté aval (- 33 places) et/ou le trottoir côté amont pour implanter la VVA. Une alternative moins ambitieuse se limiterait à garantir la continuité du trottoir aval en complétant les tronçons manquants, mais sans remanier l'aménagement de la rue et dans la continuité du secteur précédent (ch. de Sales). Une modification du régime de circulation en Zone de rencontre ne semble pas nécessaire dans ce contexte (faible densité du tissu bâti, faible mixité fonctionnelle,...).

RECOMMANDATIONS.
Le gabarit du ch. de Poussy ne permettant pas l'inscription de la VVA dans ses dimensions de base (5m), le réaménagement proposé est une occasion de donner une identité forte à ce secteur horizontal garantissant la sécurité et le confort des piétons et des cyclistes.



Principes d'aménagement



Coupe AA' 1/500
Balcon sur le Lignon et le Rhône

Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

Franchissement

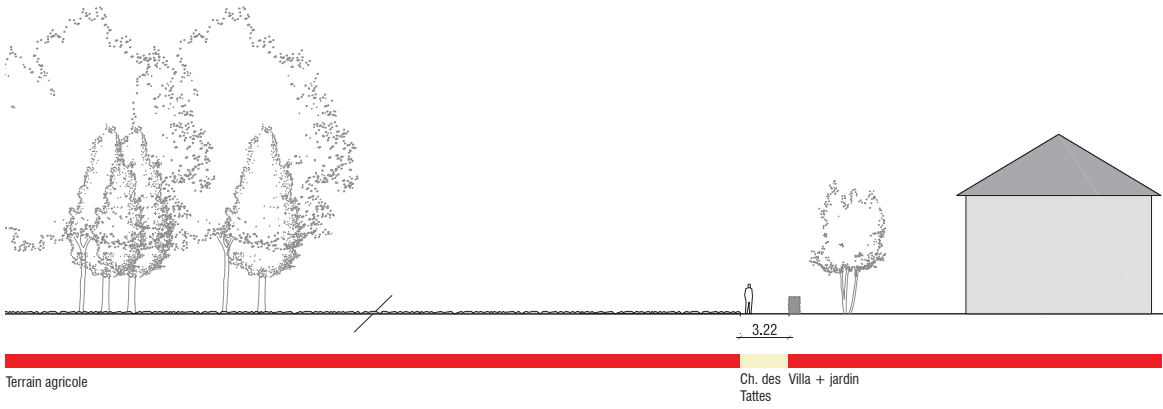
- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Urgente (a)
- Singulière (b)
- Type (c)
- Vue

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CAP, Privé
- CFF, Privé

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Emprise dans l'existant



Coupe AA' 1/500
Ch. des Tattes

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41A. Vernier Villages
S414A. Chemin des Tattes



Chemin des Tattes

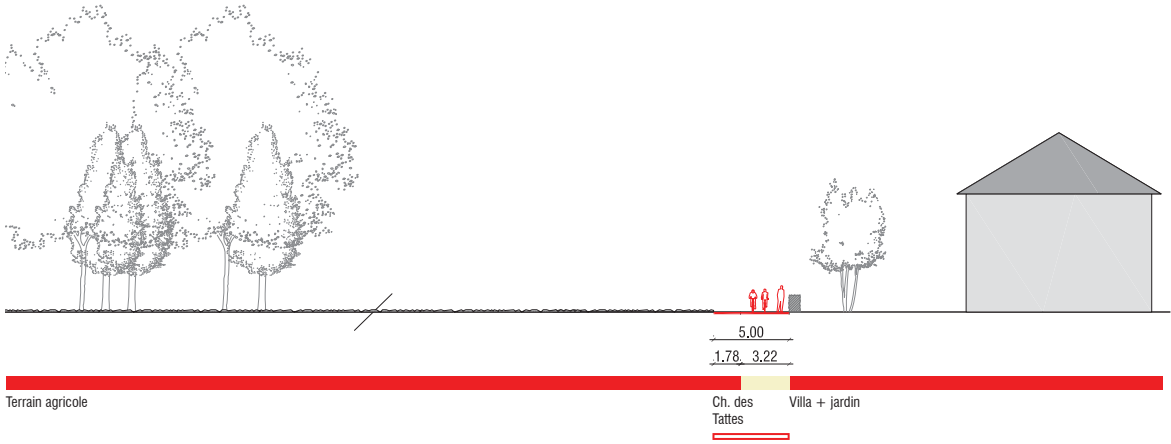


Chemin des Tattes

- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation
 - Ville de Genève
 - DP Communal
 - Etat de Genève, Privé
 - Etat de Genève COP, Privé
 - Privé
 - Dépendance
 - Hôpital, Privé
 - Commune, Privé
 - CFF, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Principes d'aménagement



Coupe AA' 1/500
Ch. des Tattes

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41A. Vernier Villages
S414A. Chemin des Tattes

Parti

Maintenir le caractère bucolique d'un chemin creux, avec ses haies indigènes, longeant deux parcelles en attente d'urbanisation (Confédération, Etat de Genève).
Contraintes. Laisser l'accès automobile à 3 propriétés
Enjeux ou potentiels.
Enjeux. Renforcer le rôle de la haie indigène (structuration d'un rapport devant / derrière), valoriser le contraste entre ce secteur, bucolique, et le suivant, autoroutier.
Potentiels. Articulation avec la programmation des parcelles à urbaniser (logiques à négocier de plantations, d'accès et d'implantation).

Trafic

Caractéristiques.
Le gabarit du ch. des Tattes permet l'aménagement de la VVA. Il devra cependant concentrer différents usages sur la même voirie : desserte TI, piétonne et cyclable. La sécurité et le confort des piétons seront néanmoins garantis, car les charges de trafic sur cette voie resteront négligeables. Par ailleurs, la continuité du revêtement en dur devra être assurée, du moins pour la partie cyclable de la voie.
Complément.
L'aménagement potentiel des parcelles de la Confédération (n°3182) et de l'Etat de Genève (n°3181) situées en bordure du chemin des Tattes devraient être une opportunité pour la requalification du cheminement.

RECOMMANDATIONS.
L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sensible sur la circulation. Le mélange des usages sur ce cheminement au gabarit restreint devra être pris en compte.

Légende

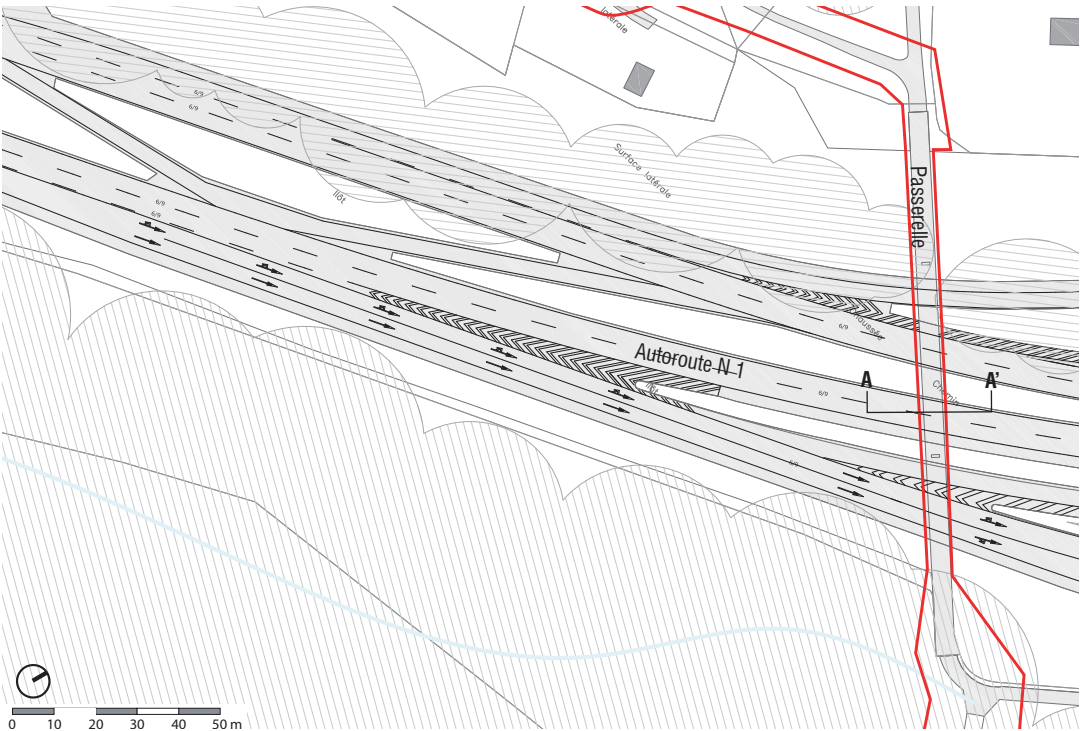
- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

Franchissement

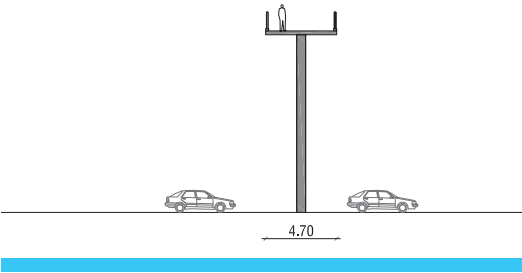
- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Urgente (a)
- Singulière (b)
- Type (c)

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CAP, Privé
- CFF, Privé

(cf plan foncier de la Ville de Genève)



Emprise dans l'existant



Autoroute N1
Coupe AA' 1/500
Passerelle de l'autoroute

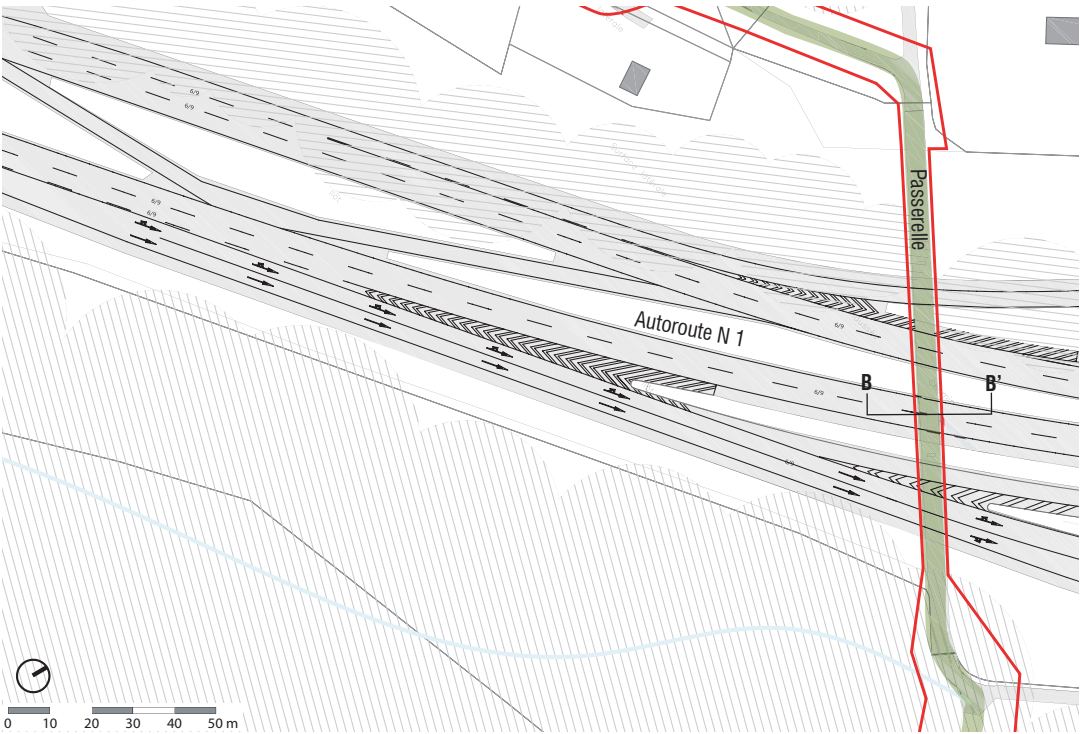


Passerelle de l'autoroute

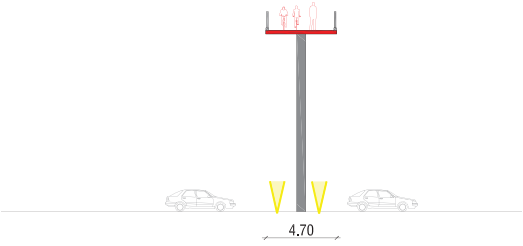


Passerelle de l'autoroute

- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation
 - Ville de Genève
 - DP Communal
 - DP, Cantonal
 - Etat de Genève, Privé
 - Etat de Genève COP, Privé
 - Privé
 - Dépendance
 - Hôpital, Privé
 - CFF, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Principes d'aménagement



Autoroute N1

Coupe BB' 1/500

Passerelle de l'autoroute

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN

S42A. Le vallon des nants

S421A. La passerelle de l'autoroute

Parti

Valoriser ce moment de franchissement aérien et sonore pour l'usager de la VVA et valoriser l'esthétique de la passerelle pour l'automobiliste

Contrainte. Aucune

Enjeux ou potentiels.

Enjeu. Renforcer le contraste entre le haut et le bas, la mobilité douce et la mobilité dure, le rapport entre le dessus et le dessous.

Potentiels. Mise en lumière nocturne de la passerelle et de ses deux piliers en Y depuis l'autoroute. Elle peut constituer le signal le plus fort de la VVA pour les milliers d'automobilistes qui sortent chaque jour du tunnel de l'autoroute ou contournent Genève sans savoir par où ils passent.

Trafic

Caractéristiques.

La passerelle de l'autoroute devra être aménagée dans son gabarit existant.

RECOMMANDATIONS.

L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sur la circulation.

Légende

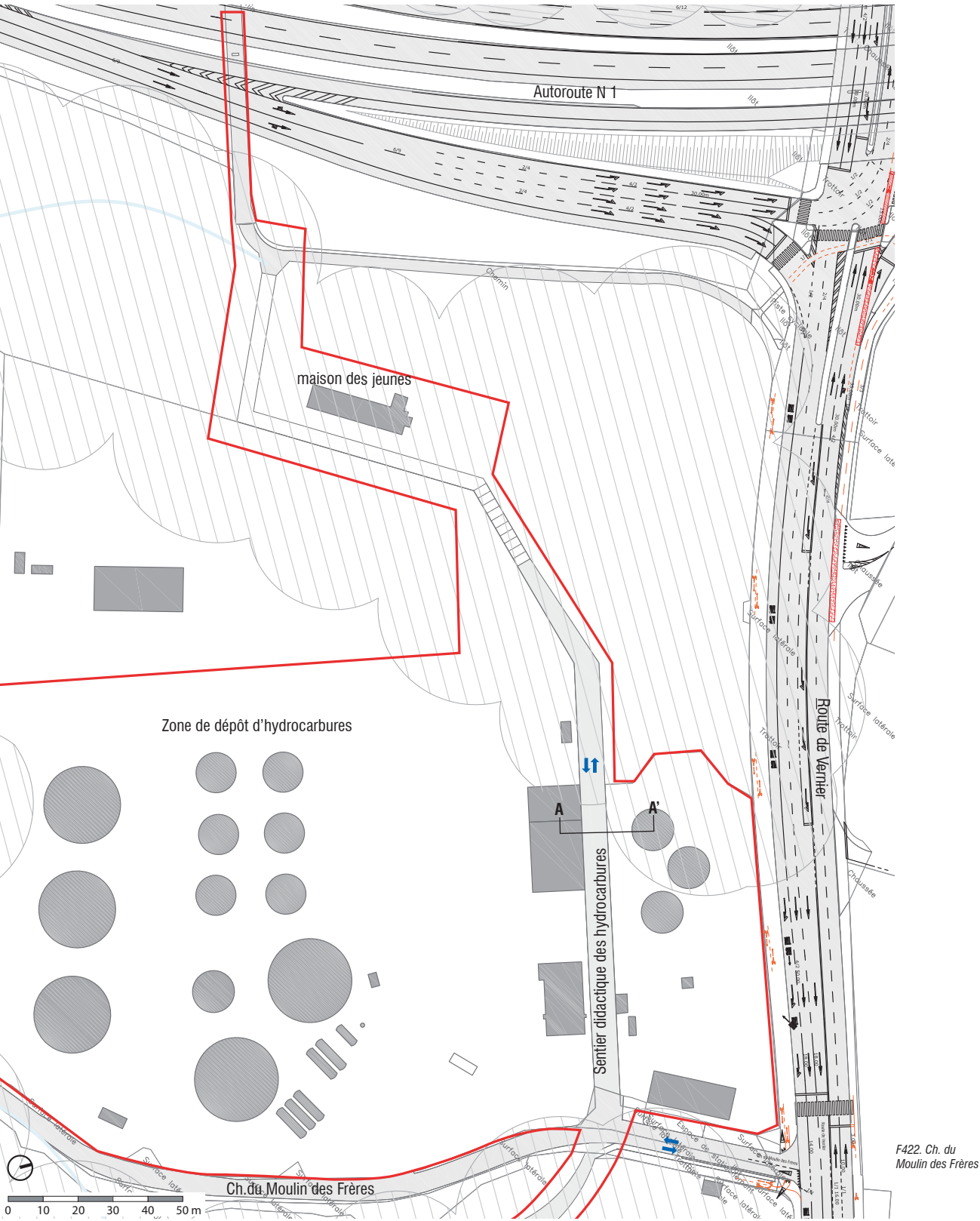
- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

Franchissement

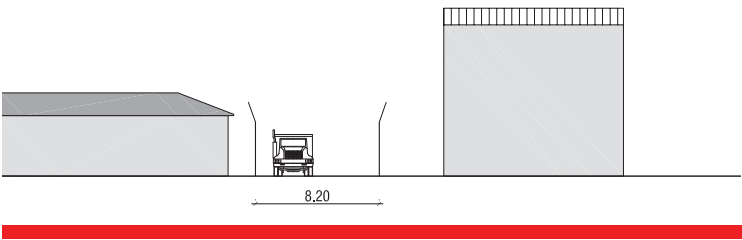
Type 1	Urgente (a)
Type 2	Singulière (b)
Type 3	Type (c)

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CAF, Privé
- CFF, Privé

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Emprise dans l'existant



Coupe AA' 1/500
Sentier didactique des hydrocarbures

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S42A. Le vallon des nants
S422A. Passage des hydrocarbures



Centre de jeunesse



La rampe des hydrocarbures

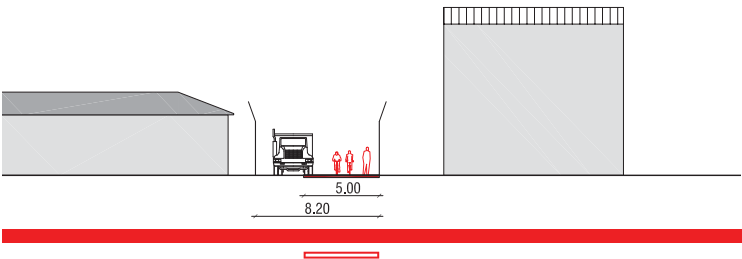


Sentier didactique des hydrocarbures

- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation
 - Ville de Genève
 - DP Communal
 - Etat de Genève, Privé
 - Etat de Genève COP, Privé
 - Privé
 - Dépendance
 - Hôpital, Privé
 - Commune, Privé
 - CFF, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Principes d'aménagement



Coupe AA' 1/500
Sentier didactique des hydrocarbures

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN

S42A. Le vallon des nants

S422A. Passage des hydrocarbures

Parti

Passer au cœur du dépôt des hydrocarbures en même temps que dans le creux boisé et sauvage du haut du vallon. Etablir une liaison directe entre la passerelle de l'autoroute et le Bois des Frères qui évite le détour désagréable par la route de Vernier.

Contraintes. Ouvrir un passage sur 50 m dans le bois entre la tête de la passerelle et la Maison des jeunes. Réaliser à la place de l'escalier existant une rampe en pas d'âne (avec rail vélo pour la montée) pour raccorder le niveau de la Maison des jeunes à celui du vallon.

Enjeux ou potentiels.

Enjeux. Compte tenu de ce bref passage à forte pente où le cycliste devra pousser son vélo, la possibilité de contourner le Vallon par la route de Meyrin devra subsister pour les vélos et être signalée ou faire l'objet d'un marquage comme contre-allée locale.

Potentiels. Se greffer sur le "sentier didactique du pétrole de Vernier" déjà existant. Négociation programmatique potentielle : un minimum de mise en scène de la partie industrielle (les barbelés, les gazoducs et la forêt sauvage) ou de diffusion d'informations sur les enjeux de ce type de lieu pourrait être opportun.

Trafic

Caractéristiques.

Le gabarit du chemin forestier qui rejoint la zone de dépôt d'hydrocarbures ne correspond pas aux dimensions de base de la VVA (5m), ce tronçon devra donc être réaménagé (gabarit, revêtement,...) et une rampe devra être construite pour combler le dénivelé existant. Le traitement de la rampe est à préciser.

Le gabarit de la route d'accès à la zone de dépôt d'hydrocarbures ne permet pas non plus l'aménagement de la VVA en dehors de l'emprise de la route elle-même, qui est par ailleurs empruntée par des poids lourds. La proposition de signifier la VVA par un simple marquage au sol permet de ne pas entraver cette circulation spécifique.

La traversée du ch. du Moulin-des-Frères (réseau de quartier) devra être aménagée et comprendre à la fois un passage piéton et une bande cyclable (3c).

RECOMMANDATIONS.

Le gabarit de la route d'accès au dépôt d'hydrocarbures ne permettant pas l'inscription de la VVA dans ses dimensions de base, une alternative devra être trouvée pour garantir la sécurité et le confort des piétons sans limiter l'accessibilité poids lourds du secteur.

A coordonner avec le projet de regroupement des sites pétroliers

Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

Franchissement

Type 1	Urgente (a)
Type 2	Singulière (b)
Type 3	Type (c)

Ville de Genève

DP Communal

DP, Cantonal

Etat de Genève, Privé

Etat de Genève COP, Privé

FTI, Privé

Privé

Dépendance

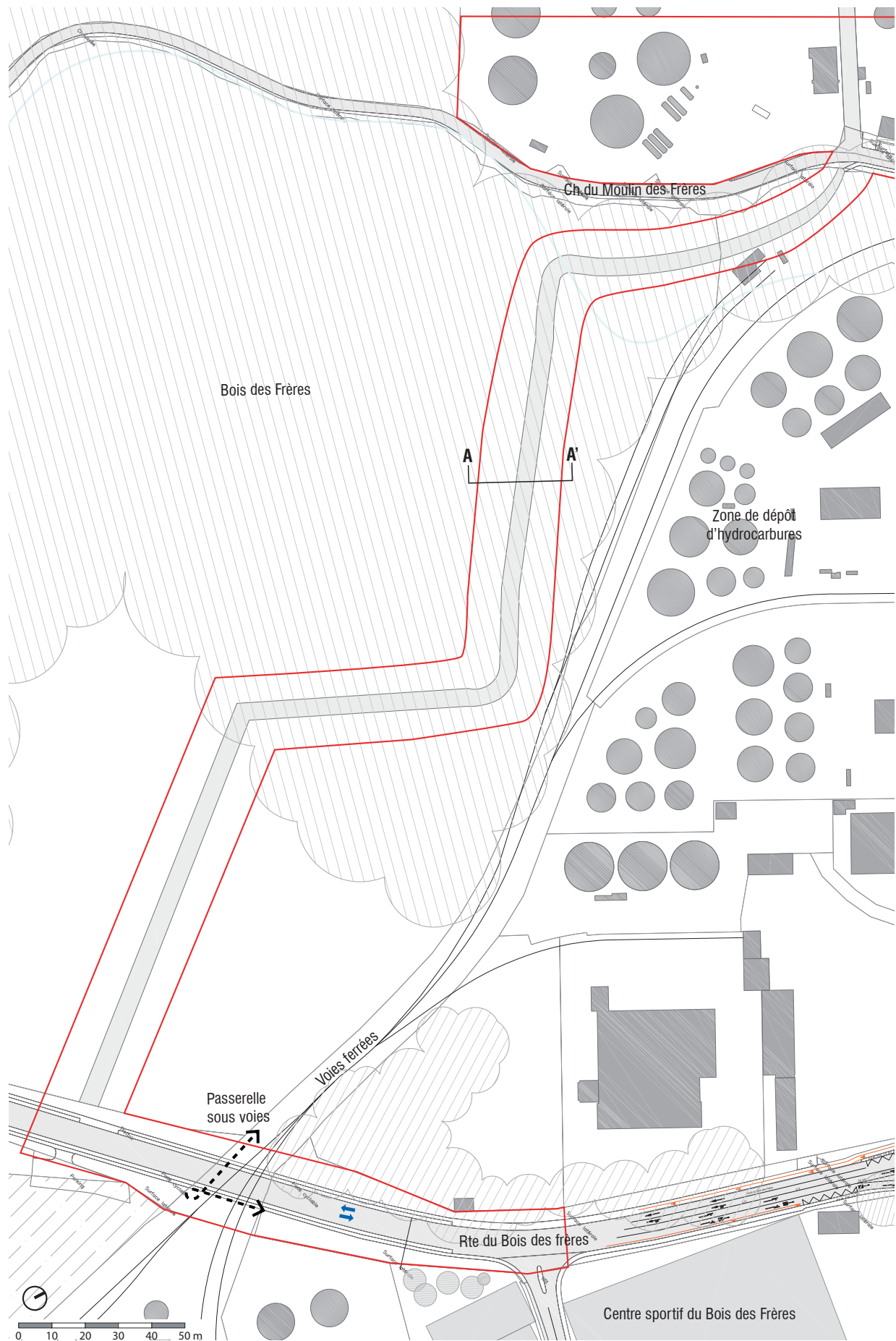
Hôpital, Privé

Commune, Privé

CAP, Privé

CFF, Privé

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Emprise dans l'existant

F422. Ch. du Moulin des Frères



Coupe AA' 1/500
Bois des Frères

F42. La route du bois des frères

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN

S42A. Le vallon des nants

S423A. Bois des Frères



Vue depuis le sentier des hydrocarbures



Passage du Nant des Avanchets



Bois des Frères

Légende

- Périmètre de pertinence
- ↕ Sens de circulation

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- CFF, Privé

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)

S423A. Bois des Frères

Le tracé dans ce secteur préexiste et présente déjà toutes les caractéristiques fonctionnelles et sensibles recherchées pour la VVA.

Contraintes. Franchissement de la route du Bois des Frères (F42), actuellement dangereux car il y a une mauvaise visibilité depuis la sortie du bois (léger dénivelé).

Enjeux. Contribuer à un certain désenclavement de l'espace de réserve que le Bois des Frères représente pour l'agglomération genevoise (notamment grâce à la proximité accrue de Vernier)

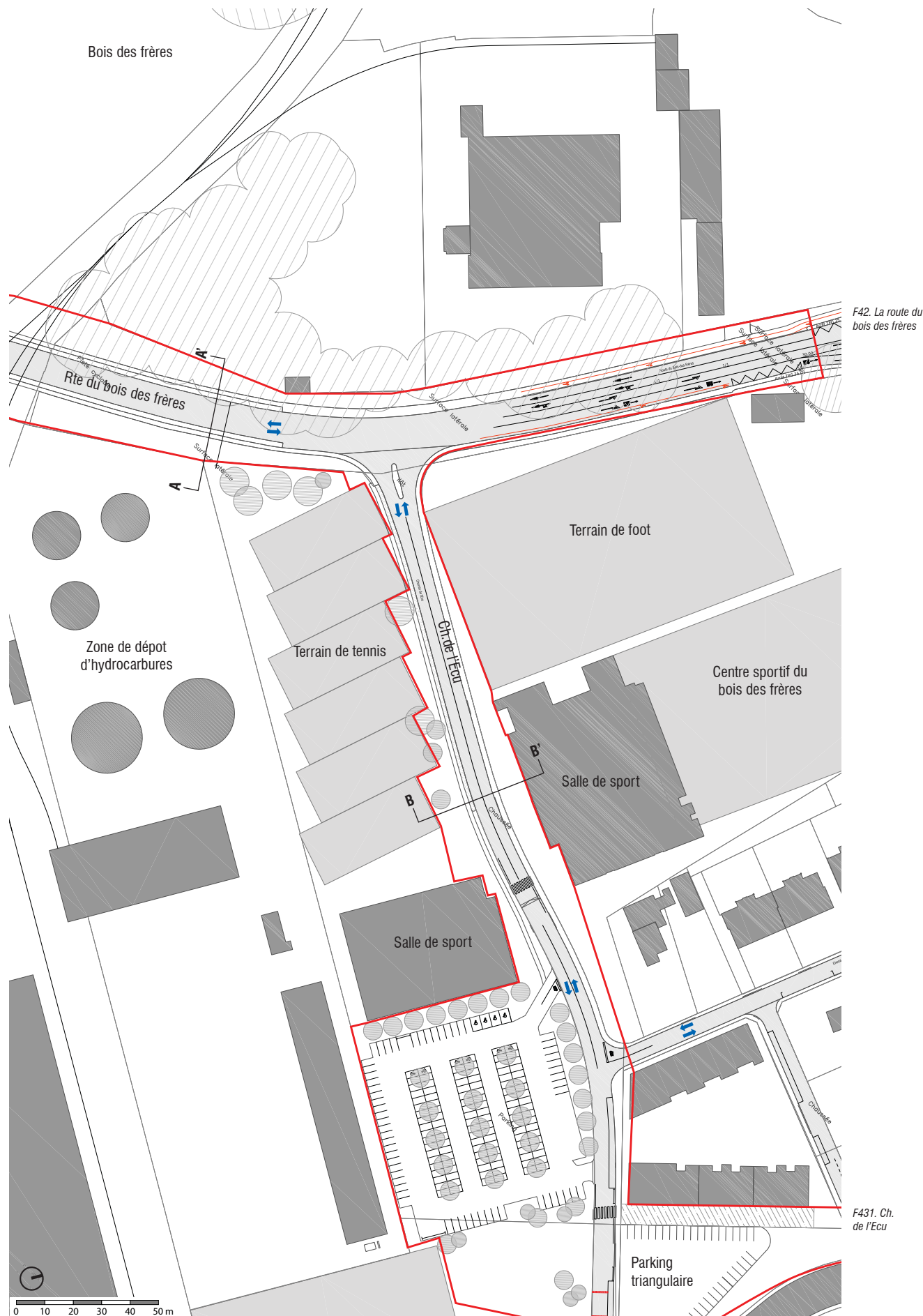
Potentiels. Possibilité d'utiliser la passerelle du passage sous voies existant malgré un gabarit relativement étroit à réétudier. Cette proposition devra faire l'objet d'un aménagement à double sens cyclable entre la passerelle et le chemin de l'écu.

Caractéristiques.

Le cheminement forestier (revêtement en dur) qui relie le chemin du Moulin-des-Frères et la route du Bois des Frères étant un site propre piéton et cyclable, l'aménagement de la VVA sur ce tronçon n'engendre aucun impact sur le trafic. Son gabarit est par ailleurs conforme aux dimensions de base requises. La traversée de la route du Bois des Frères (réseau secondaire) devra être totalement aménagée et comprendre à la fois une bande piétonne et une bande cyclable. Nécessitant une régulation par feu, sa localisation devra faire l'objet d'une étude spécifique plus approfondie, qui devra notamment tenir compte de la diminution de visibilité engendré par le passage de la route au-dessus des voies ferrées (3^b).

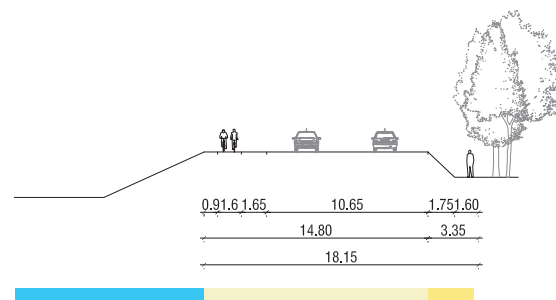
L'aménagement de la VVA n'engendre pas d'impact sensible sur la circulation dans ce secteur. Néanmoins, la traversée de la route du Bois des Frères devra faire l'objet d'une étude spécifique plus approfondie. Une réflexion plus poussée devra être faite sur l'aménagement, l'équipement et l'éclairage dans le cadre de la traversée de la zone naturelle.



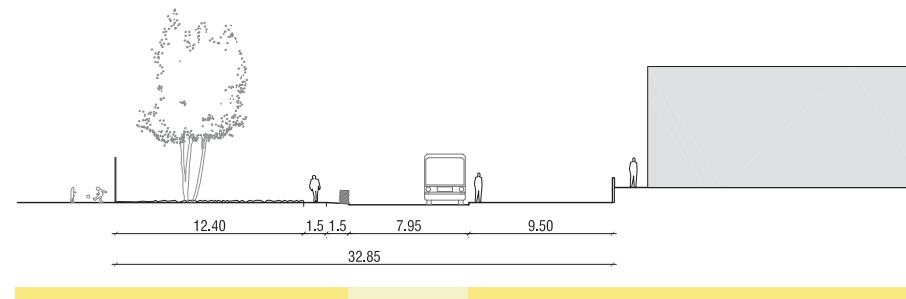


Emprise dans l'existant

F42. La route du bois des frères



Coupe AA' 1/500
Rte du Bois des frères



Coupe BB' 1/500
Centre sportif du Bois des frères

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN

S43A. ZILI - Châtelaine

S431A. Sport et hydrocarbures



F 42 la route du bois des frères



Dépôt d'hydrocarbures

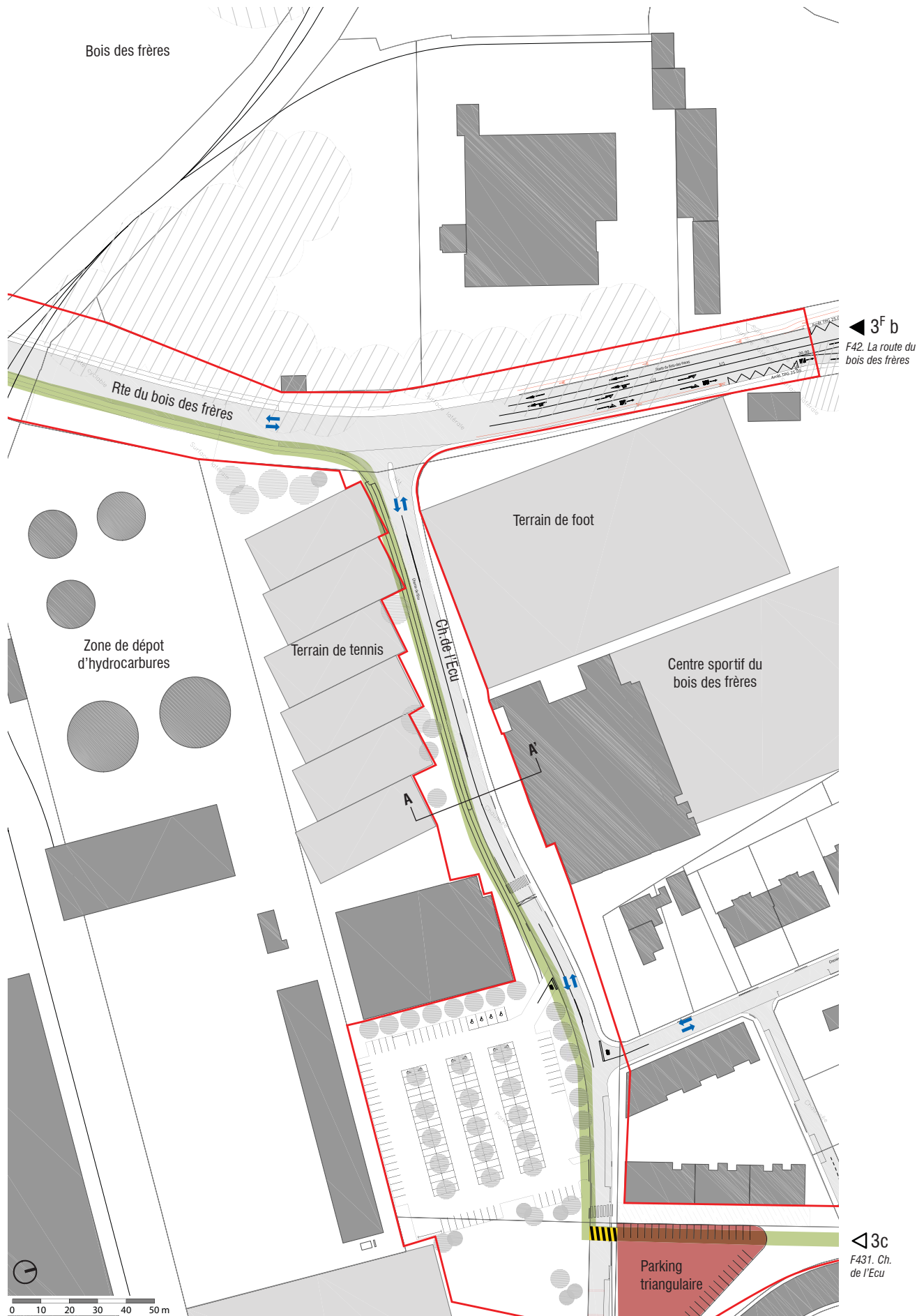


Centre sportif du bois des frères

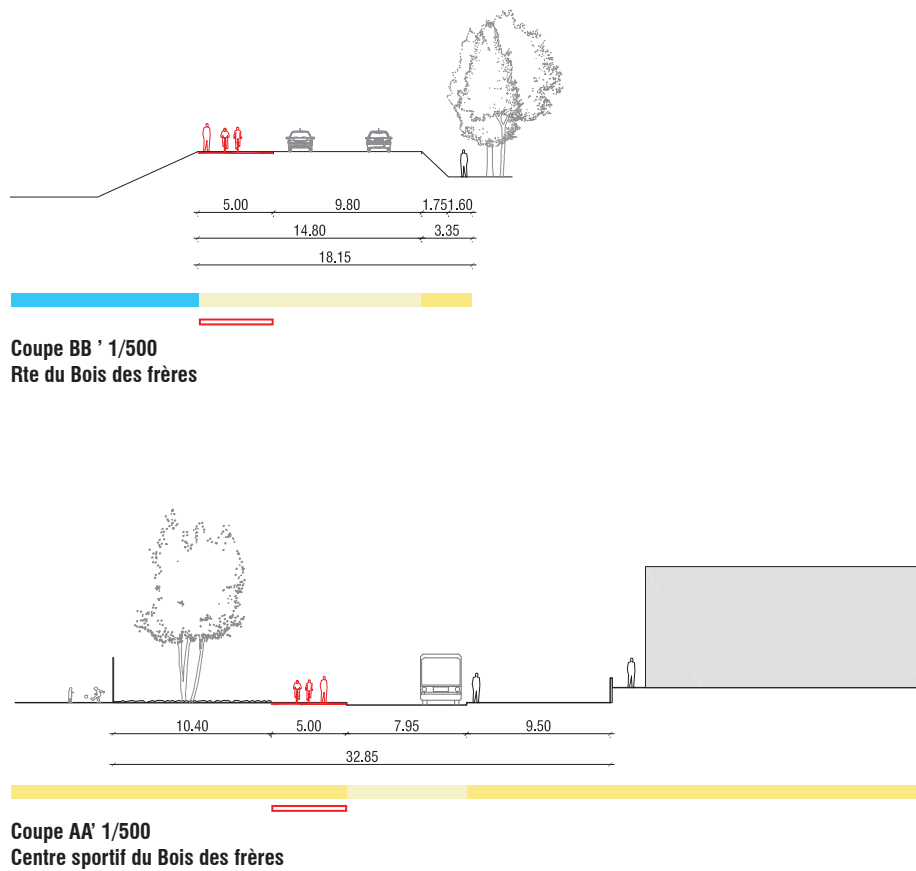
- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation

- Ville de Genève
- DP Communal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CFF, Privé

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Principes d'aménagement



SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN

S43A. ZILI - Châtelaine

S431A. Sport et hydrocarbures

Parti

Etablir une continuité entre le Bois des Frères et le franchissement F431 en différenciant trois moments d'une ambiance suburbaine de qualité : la route du Bois des Frères avec ses vues dégagées, le chemin de l'Ecu avec ses terrains de sports et ses gazoducs, le secteur du parking avec son environnement de logements collectifs des années 60.

Contraintes. Franchissement du ch. de l'Ecu (F431) pour bifurquer vers Châtelaine.

Enjeux ou potentiels.

Enjeu. Traitement unificateur de toute la frange située entre le ch. de l'Ecu et les terrains de tennis, la salle de sports ou le parking déjà végétalisé.

Potentiels. Unification et continuité de la plantation.

Trafic

Caractéristiques.

Le gabarit de la route du Bois des Frères (réseau secondaire) permet l'aménagement de la VVA sans modification importante de la voirie (sens de circulation, trottoir opposé). Néanmoins, afin de garantir l'implantation de la VVA dans ses dimensions de base (5m), la chaussée devra être ramenée à 9.8m, ce qui nécessite la fermeture sur environ 200 m d'une des 3 voies de circulation actuellement existantes (2 voies dans le sens ouest-Est et 1 voie dans le sens Est-ouest).

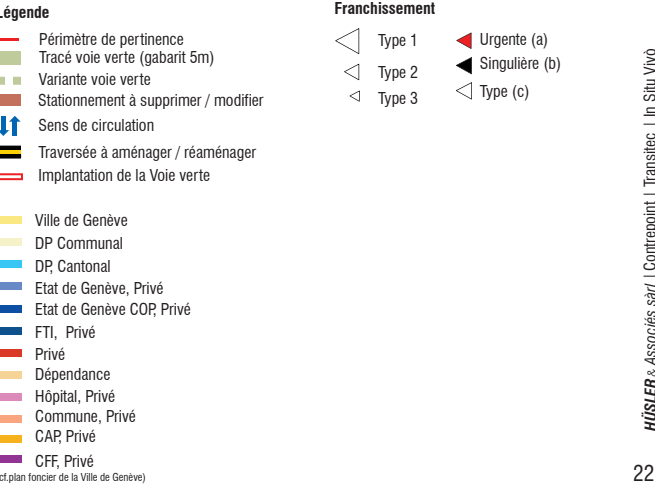
Le cheminement en site propre existant en bordure du ch. de l'Ecu sera redimensionné au gabarit de 5m en regagnant sur l'espace de la frange herbeuse vers les tennis (domaine ville de Genève). Cet élargissement ne nécessite aucune modification de la voirie existante. L'accès au parking du centre sportif sera préservé, mais une vingtaine de places de stationnement situées sur le tracé de la VVA devront y être supprimées ou relocalisées.

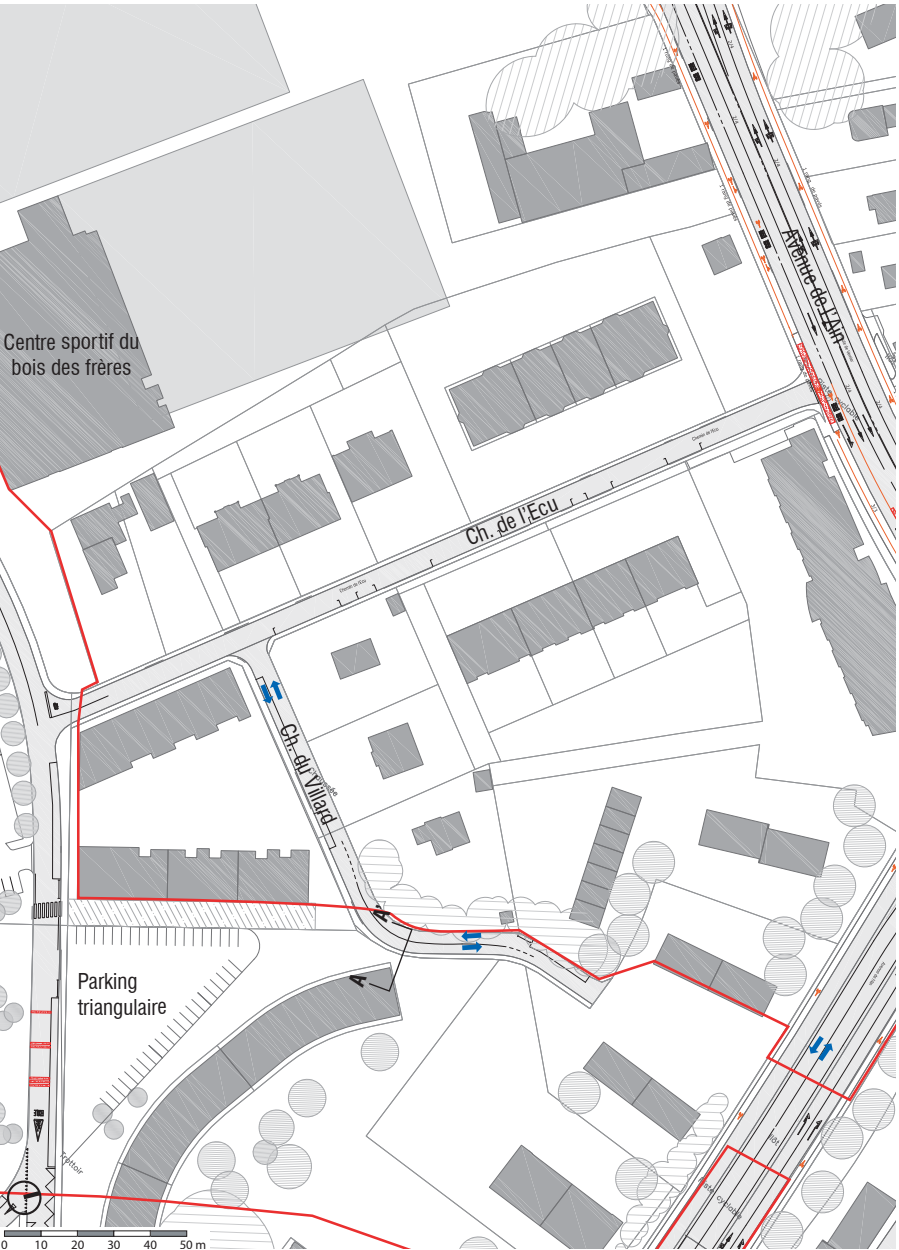
La traversée du chemin de l'Ecu (F431) sera placée en face de l'alignement de logements collectifs dans l'axe de la VVA et complétée par une bande cyclable (3c).

RECOMMANDATIONS.

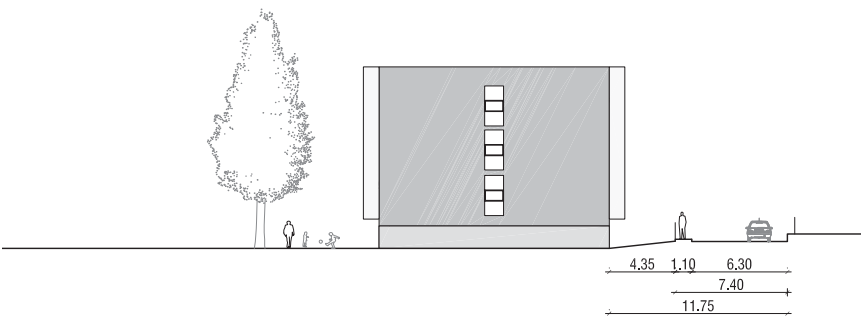
L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sensible sur la circulation dans le secteur. L'aménagement permettant d'adapter la route du Bois des Frères devra être discuté.

A coordonner avec le projet de zone 30 sur le chemin de l'écu
A coordonner avec le projet de développement de ZILI (prévoit la construction d'un parking souterrain permettant de libérer ainsi le parking triangulaire actuellement privé)





Emprise dans l'existant



Coupe AA' 1/500
Ch. du Villard

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S43A. ZILI - Châtelaine
S432A. Libellule - Châtelaine



Parking triangulaire

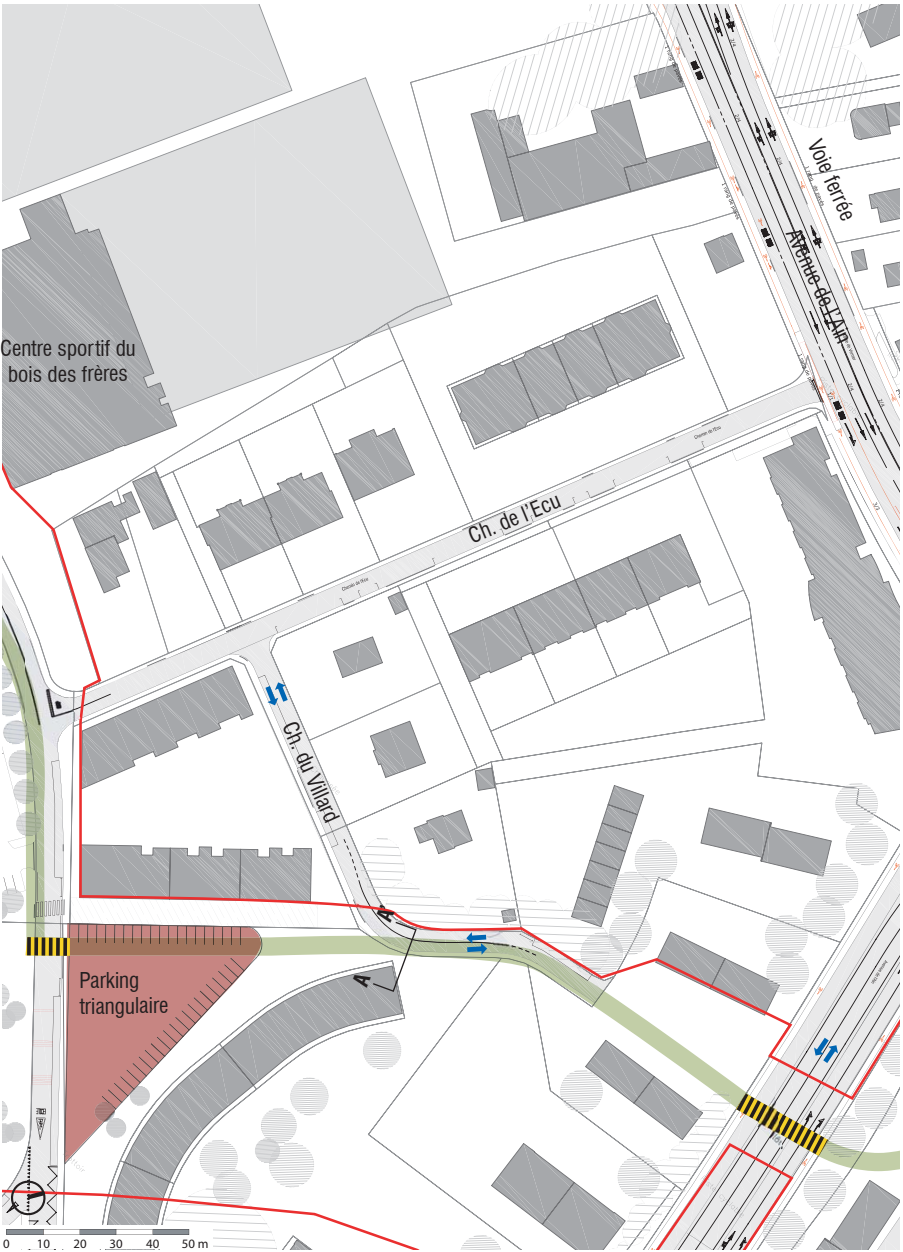


Quartier Libellule Châtelaine

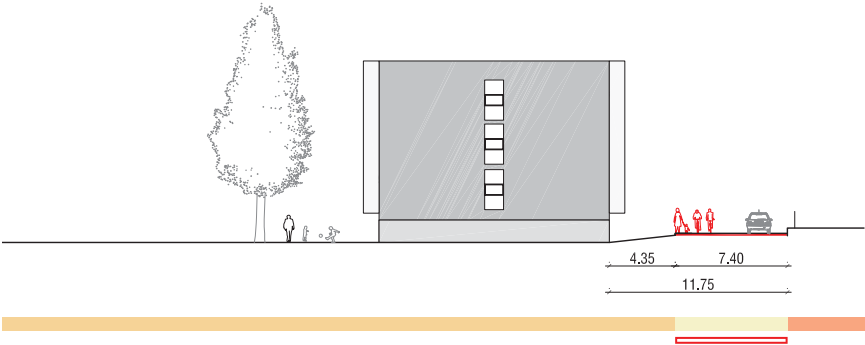


Quartier Libellule Châtelaine

- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation
 - Ville de Genève
 - DP Communal
 - Etat de Genève, Privé
 - Etat de Genève COP, Privé
 - Privé
 - Dépendance
 - Hôpital, Privé
 - Commune, Privé
 - CAR, Privé
 - CFF, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Principes d'aménagement



Coupe AA' 1/500
Ch. du Villard

◁ 3c

F431. Ch.
de l'Ecu

◀ 3^F b

F43. Passage sous
le pont de l'écu

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN

S43A. ZILI - Châtelaine

S432A. Libellule - Châtelaine

Parti

Rendre lisible le tracé de la VVA sur ce maillon, raccord entre les sous-séquences S43 et S44. Pour cela restructurer le parking donnant sur le chemin de l'Ecu pour en faire un espace public ayant une valeur propre et donner une unité d'ambiance au chemin du Villard aboutissant en impasse à l'avenue de l'Ain.

Contraintes. Franchissement de l'avenue de l'Ain sous le pont de l'écu. Zone de rencontre sur le chemin du Villard. Négociation d'une servitude de passage pour le raccord sur parcelle privée entre le ch. du Villard et l'espace de parking.

Enjeux ou potentiels.

Enjeux. Réhabilitation de l'espace du parking (à remodeler pour permettre le passage VVA) en un véritable espace public de qualité (complémentarité à étudier des parkings et espaces collectifs de part et d'autre du chemin de l'Ecu). Négociation avec les projets de logements nouveaux dans le quartier. Négociation de l'aménagement sous le pont de l'écu et de la synchronisation des feux sur l'avenue de l'Ain.

Trafic

Caractéristiques.

L'aménagement de la VVA sur parcelle privée (n°2716) nécessitera un réaménagement du parking existant avec suppression probable de places de stationnement. La jonction avec le chemin du Villard devra être aménagée sur parcelle privée. Le gabarit de ce chemin n'étant pas suffisant pour accueillir la VVA dans ses dimensions de base (5m), il pourra faire l'objet d'une mesure de modération de trafic du type "zone de rencontre" – en adéquation avec la construction de nombreux logements dans le secteur.

La traversée de l'av. de l'Ain comprendra à la fois une bande cyclable et une bande piétonne. Le contexte particulier de ce franchissement (*F43. Passage sous pont de l'écu*) nécessitera une étude spécifique, notamment en termes de régulation lumineuse (3^Fb).

Complément. Si les négociations foncières nécessaires ne débouchaient pas sur la signature d'une servitude de passage, la possibilité d'étendre la zone de rencontre à une partie du chemin de l'Ecu pourrait être étudiée.

RECOMMANDATIONS.

L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sensible sur la circulation dans ce secteur, mais suppose une négociation foncière sur l'espace du parking, une modification du régime de circulation sur le chemin du Villard et un aménagement spécifique du franchissement de l'avenue de l'Ain, le pont de l'Ecu.

A coordonner avec le projet de zone 30 sur le chemin de l'écu
A coordonner avec le projet de développement de ZILI (prévoit la construction d'un parking souterrain permettant de libérer ainsi le parking triangulaire actuellement privé)

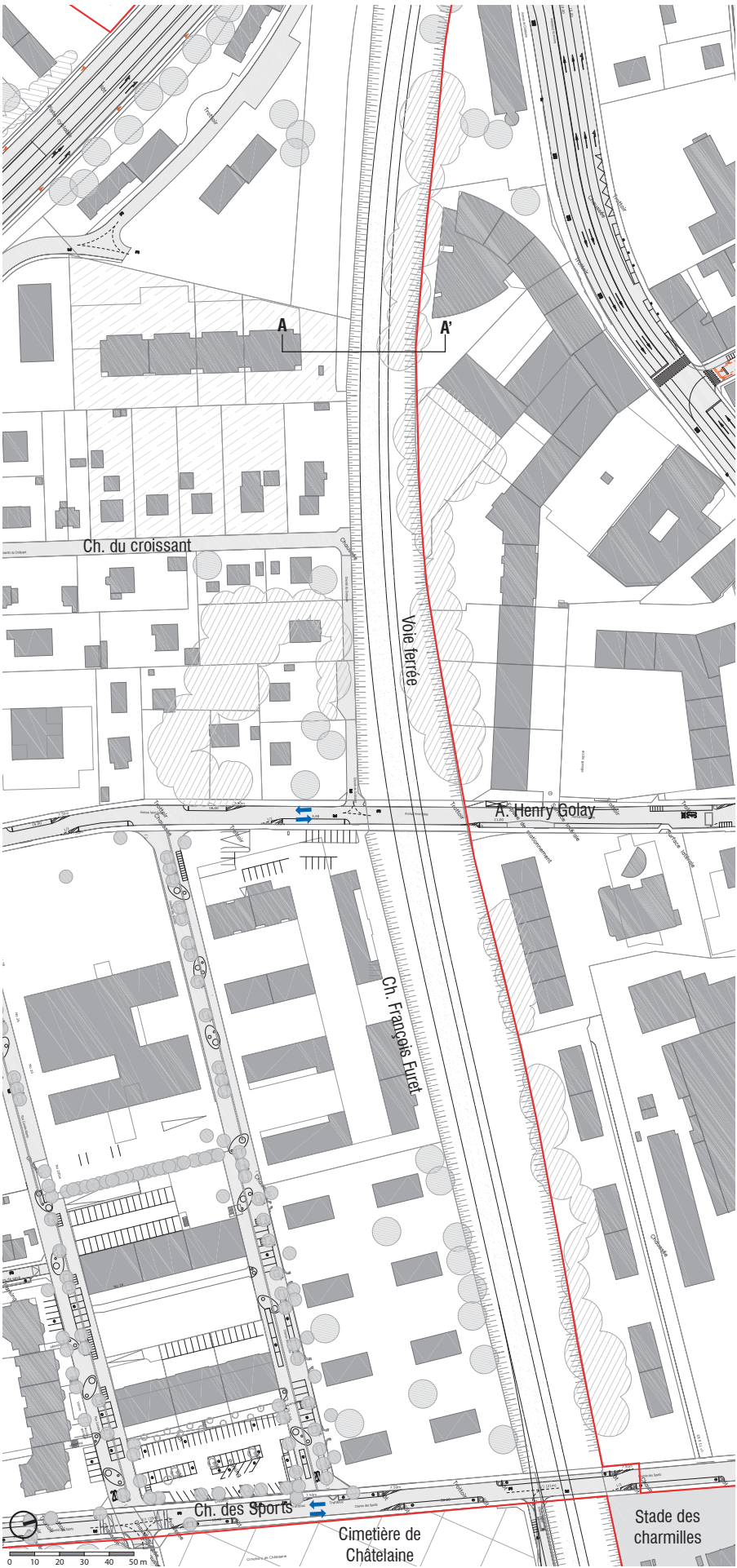
Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

Franchissement

- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Urgente (a)
- Singulière (b)
- Type (c)

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CAP, Privé
- CFF, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)

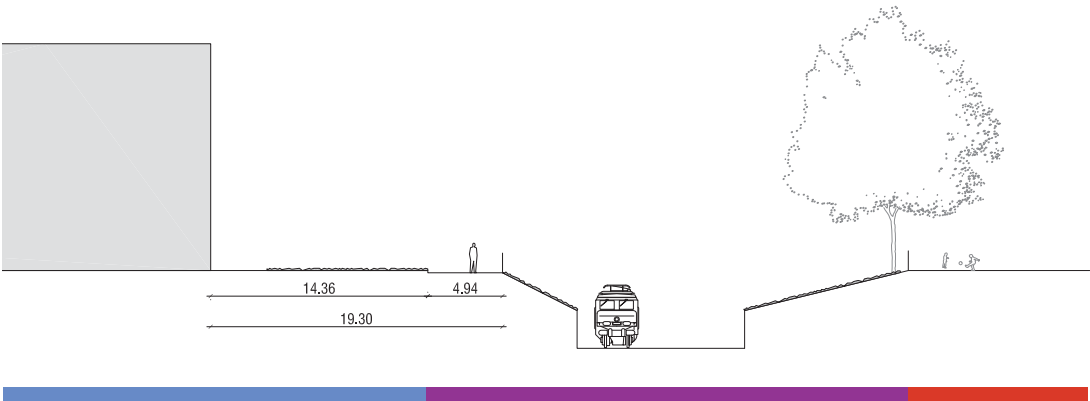


Emprise dans l'existant

F43. Passage sous le pont de l'écu

F441a. Avenue Henri-Golay

F441. Chemin des Sports



Coupe AA' 1/500
Ch. François Furet

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S44A. En longeant les voies ferrées
S441A. Concorde - Châteline



F 43. Passage sous le pont de l'écu



Quartier de la Concorde



Le long des voies ferrées

- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation
 - Ville de Genève
 - DP Communal
 - Etat de Genève, Privé
 - Etat de Genève COP, Privé
 - Privé
 - Dépendance
 - Hôpital, Privé
 - Commune, Privé
 - CFF, Privé

(cf plan foncier de la Ville de Genève)

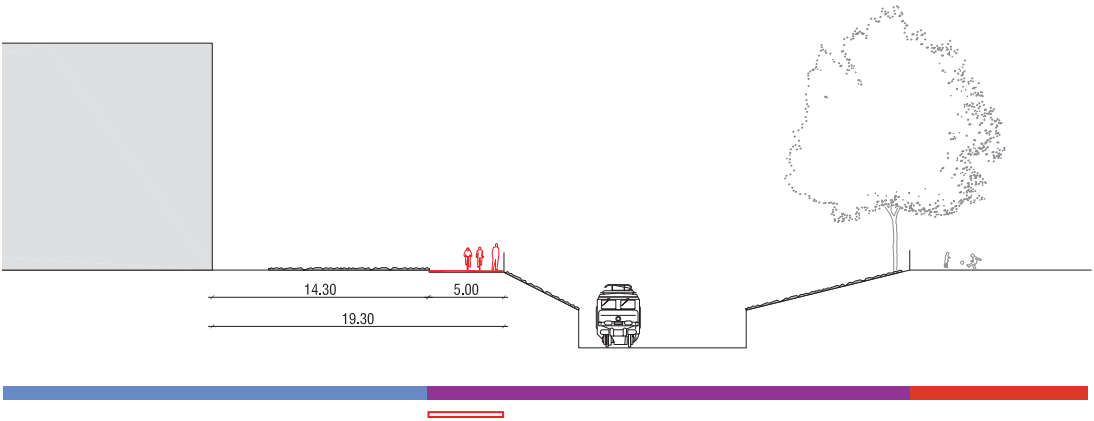


Principes d'aménagement

◀3Fb
F43. Passage sous
le pont de l'écu

◀3c
F441a . Avenue
Henri-Golay

◀3c
F441.
Chemin des
Sports



Coupe AA' 1/500
Ch. François Furet

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN

S44A. En longeant les voies ferrées

S441A. Concorde - Châtelaine

Parti

Une promenade souple entre les immeubles des années 50 en début de séquence pour rejoindre ensuite les bords de la voie ferrée, où les cheminements existants doivent être adaptés ou améliorés, de proche en proche, pour rendre lisible la continuité piétonne et cycliste de la VVA de la sous-séquence.

Contraintes. Franchissement de l'avenue Henri Golay (F441a) et du chemin des sports (F441). Zone de rencontre sur le chemin du Croissant. Des négociations foncières sont à prévoir

Enjeux ou potentiels.

Enjeux.

Potentiels. Réaménagement et requalification d'un "parc de Châtelaine" entre les projets de renouvellement urbain en cours et un arrêt RER revendiqué. Traitement végétal de la terrasse couvrant l'entrée du tunnel à la tête du chemin du Croissant. Négociation, extension et relocalisation des espaces d'implantation des surfaces de plantage le long du cheminement.

Trafic

Caractéristiques.

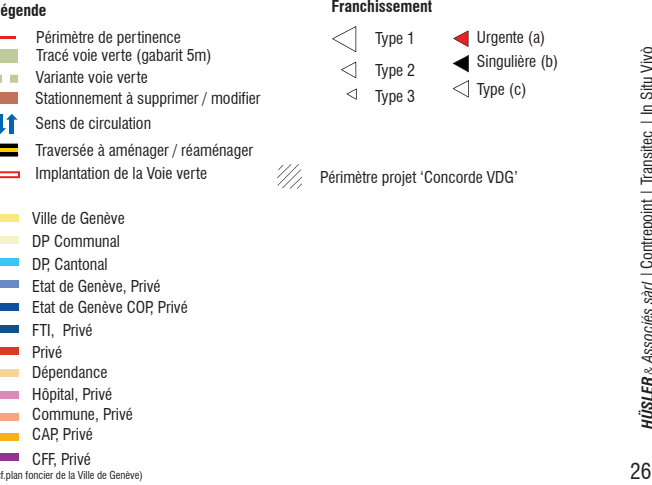
Le tracé de la VVA devra être intégré au programme de renouvellement sur ce secteur. Dans les secteurs suivants, le réaménagement du chemin existant en bordure des voies ferrées, de gabarit et de régimes de circulation variables, devra assimiler autant que possible les dimensions de base de la VVA (5m). Le ch. du Croissant, intégré au PLQ n°29461, accueillera une circulation mixte (Zone 20). La traversée de l'av. Henry-Golay comprendra à la fois un passage piéton, et une bande cyclable (3c).

Le gabarit du pont du ch. des Sports (réseau de quartier – Zone 30) permet l'aménagement de la VVA (sens de circulation, trottoir opposé) moyennant : un rétrécissement de la chaussée à 5m (actuellement 6m) et la suppression de 8 places de stationnement. – 8 places TI. Ce rétrécissement est envisageable au vu des gabarits disponibles de part et d'autre du pont car ils permettent le croisement de véhicules lourds. La traversée du ch. des Sports comprendra à la fois bande cyclable et un passage piéton (3c). Pour garantir la visibilité des piétons à cet endroit, deux places de stationnement situées sur le côté Est de la voirie devront être supprimées. – 2 places.

RECOMMANDATIONS.

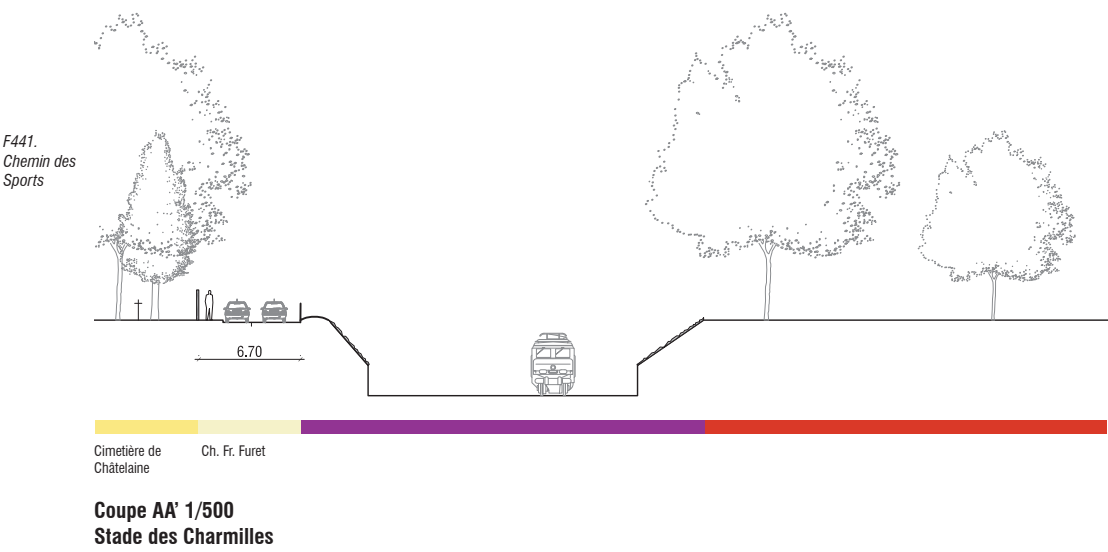
L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sensible sur la circulation, néanmoins il nécessite l'aménagement ou le réaménagement de certains tronçons.

- A coordonner avec le projet du Parc de Châtelaine
- A coordonner avec gare RER Châtelaine
- A coordonner avec le PDQ Concorde
- A coordonner avec le PLQ ch. du croissant





Emprise dans l'existant



SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S44A. En longeant les voies ferrées
S442A. Parc Hentsch



Stade des Charmilles



Le long des voies côté stade des Charmilles



Le long du cimetière de Châtelaine

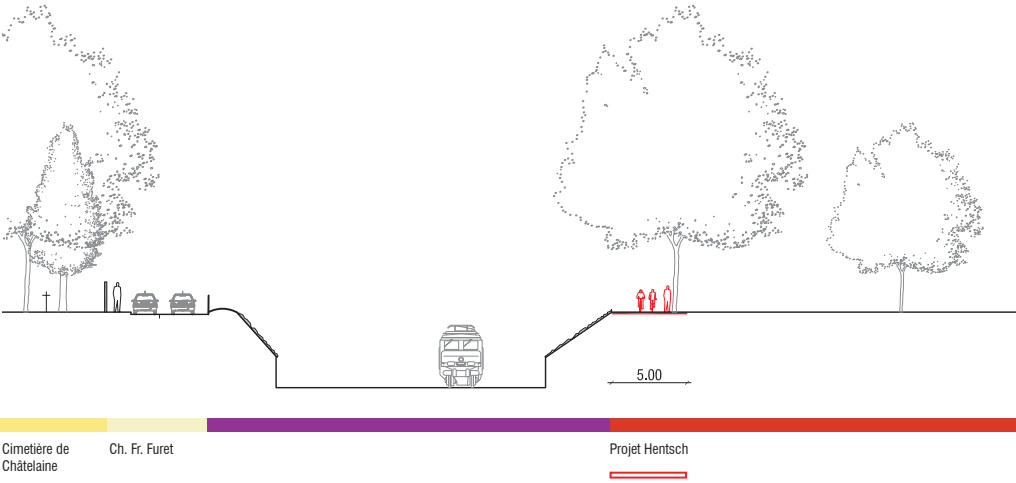
- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation
 - Ville de Genève
 - DP Communal
 - Etat de Genève, Privé
 - Etat de Genève COP, Privé
 - Privé
 - Dépendance
 - Hôpital, Privé
 - Commune, Privé
 - CFF, Privé

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Principes d'aménagement

◁ 3c
F441.
Chemin des
Sports



Coupe AA' 1/500
Promenade le long du parc Hentsch

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S44A. En longeant les voies ferrées
S442A. Parc Hentsch

Parti

Création d'un nouveau tracé en site propre pour desservir et mettre en valeur le nouveau parc Hentsch.
Contraintes. Négociation foncière avec le projet en cours (servitude prévue en cours de négociation). Accès automobile à préserver à la tête sud de la promenade.
Enjeux ou potentiels.
Enjeux. Donner une entrée majeure à l'arrière du Parc Hentsch. Requalifier la tête des couvertures de Saint-Jean à l'occasion du traitement singulier du franchissement de l'avenue d'Aire.
Potentiels. Etude de valorisation du cimetière Châtelaine

Trafic

Caractéristiques.
Le site propre piéton et cyclable planifié dans le cadre du projet du «Parc Hentsch» n'engendre aucun impact sur le trafic. Le débouché du cheminement sur l'av. d'Aire pourra être requalifié : la localisation des places de stationnement destinées aux enseignants de l'école de l'Europe devra notamment être discutée.

RECOMMANDATIONS.
L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sensible sur le trafic, néanmoins une coordination importante sera nécessaire avec le projet du «Parc Hentsch» ainsi qu'une étude complémentaire pour le franchissement de l'avenue d'Aire.

A coordonner avec l'étude de valorisation du cimetière Châtelaine

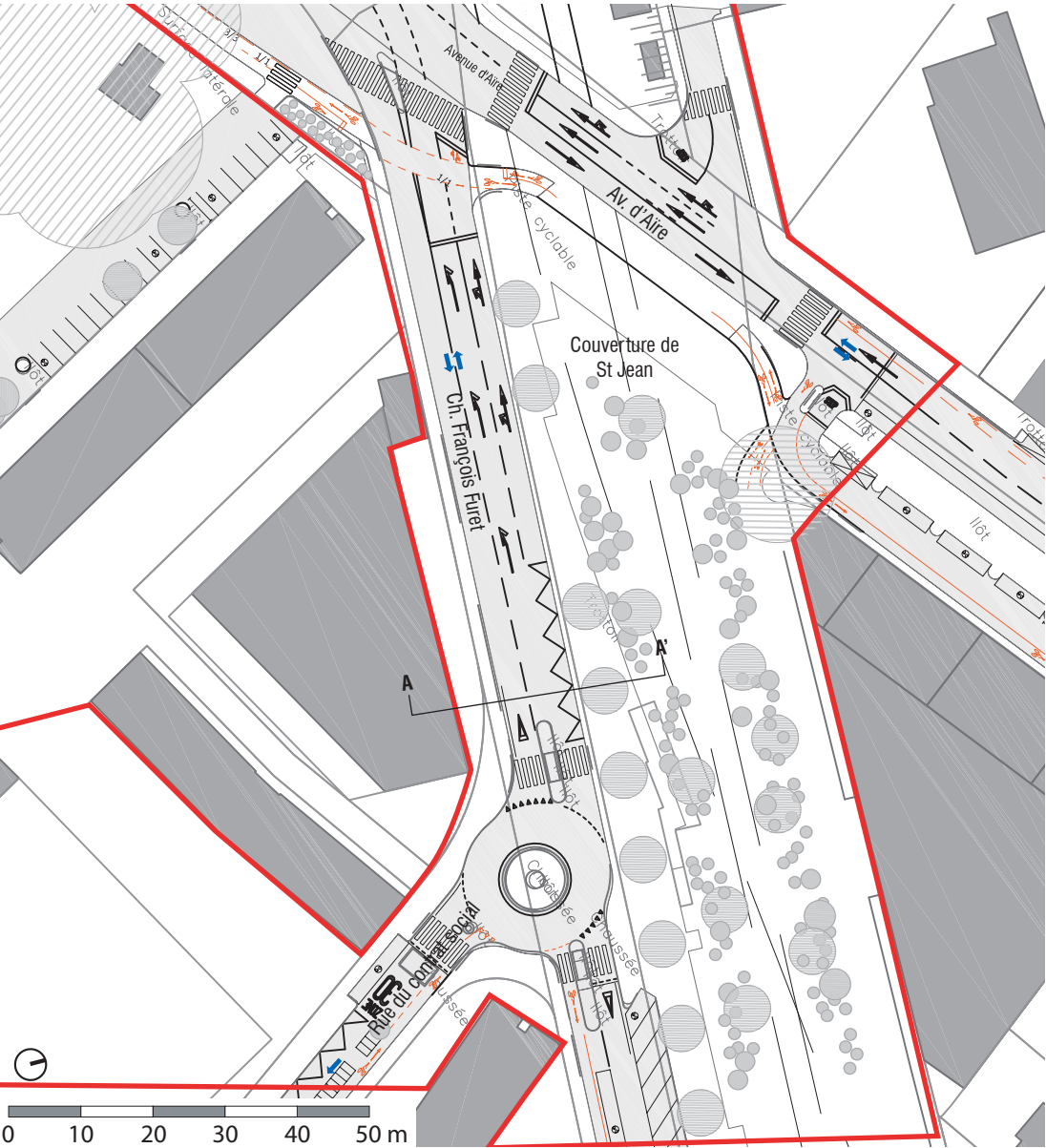
Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

Ville de Genève
DP Communal
DP, Cantonal
Etat de Genève, Privé
Etat de Genève COP, Privé
FTI, Privé
Privé
Dépendance
Hôpital, Privé
Commune, Privé
CAP, Privé
CFF, Privé
(cf plan foncier de la Ville de Genève)

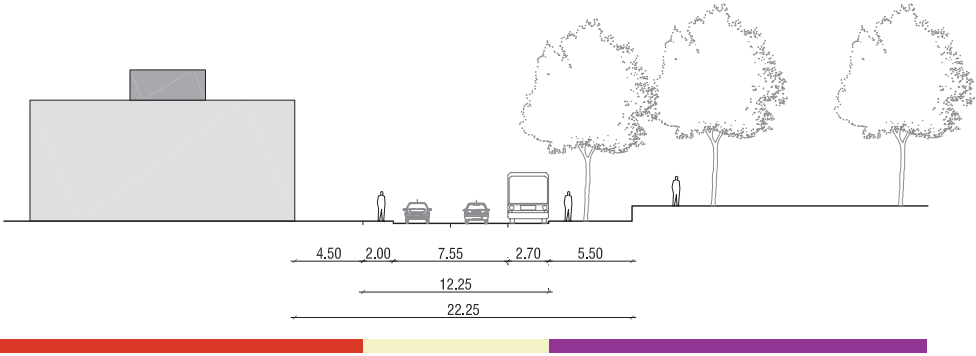
Franchissement

- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Urgente (a)
- Singulière (b)
- Type (c)



Emprise dans l'existant

F442. Av.
d'Aire/
Couverture
de St Jean



Coupe AA' 1/500
Couverture de Saint Jean

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S44A. En longeant les voies ferrées
S443A. Couverture de Saint Jean

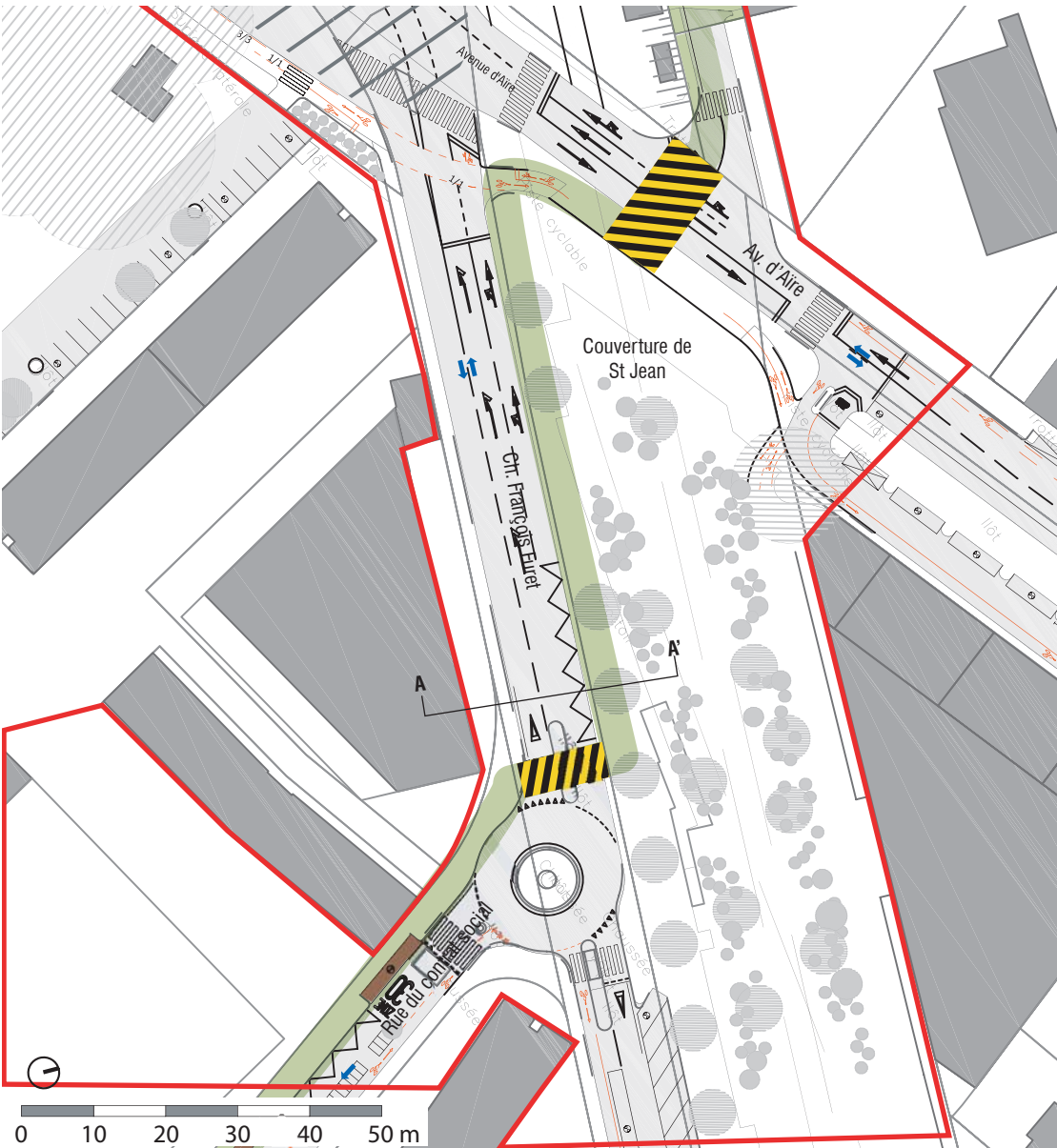


F442. Av. d'Aire/Couverture de St Jean

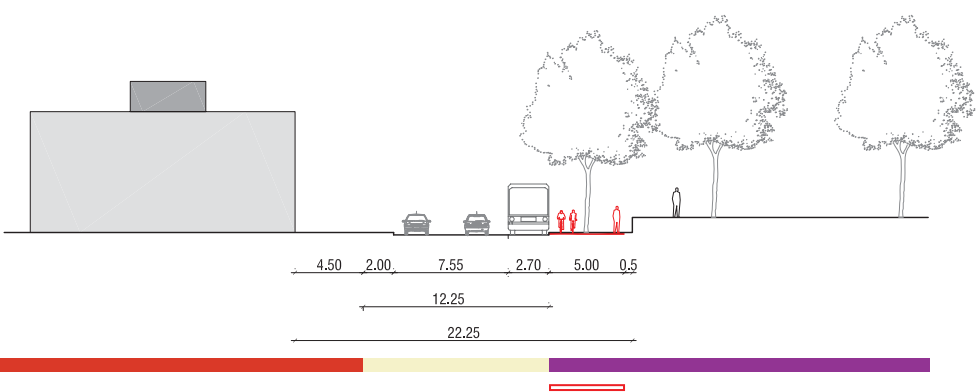


Couverture de Saint Jean

- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation
 - Ville de Genève
 - DP Communal
 - Etat de Genève, Privé
 - Etat de Genève COP, Privé
 - Privé
 - Dépendance
 - Hôpital, Privé
 - Commune, Privé
 - CFF, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Principes d'aménagement



Coupe AA' 1/500
Couverture de Saint Jean

Parti

Unification d'un plateau piéton permettant de redonner une certaine liberté de circulation et de franchissement à un endroit où le tracé en baïonnette de la VVA imposé par l'angle de recoupement entre l'avenue d'Aire et l'axe des voies ferrées est difficile.

Contraintes. Etude de détail du franchissement de l'avenue.

Enjeux ou potentiels.

Enjeux. Redonner une géométrie lisible au recoupement aujourd'hui conflictuel entre l'avenue d'Aire, la voie ferrée, les emmarchements de la tête de la couverture, le passage des pistes cyclables, ...

Potentiel. Amélioration de la tête de couverture comme espace public.

Trafic

Caractéristiques.

L'intégration de la VVA au débouché des couvertures de Saint-Jean nécessitera une étude spécifique afin d'assimiler au mieux la diversité des flux et des aménagements réalisés (TI, TC, vélos, piétons).

La traversée de l'avenue d'Aire (axe secondaire), actuellement régulée par un feu, devra être complétée par une bande cyclable (3'b).

La traversée du ch. François-Furet devra être complétée par une bande cyclable. Le cas particulier que constitue une telle traversée (piétonne et cyclable bidirectionnelle) à proximité d'un giratoire et d'un arrêt de bus nécessitera une étude spécifique (3b).

RECOMMANDATIONS.

L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sensible sur le trafic, le contexte particulier des traversées proposées nécessite cependant une analyse plus fine.

Un réaménagement de la fin de la couverture de Saint Jean pour accueillir la voie verte sera nécessaire

Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

Franchissement

- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Urgente (a)
- Singulière (b)
- Type (c)

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CAP, Privé
- CFF, Privé

(cf plan foncier de la Ville de Genève)

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S44A. En longeant les voies ferrées
S444A. Jonction



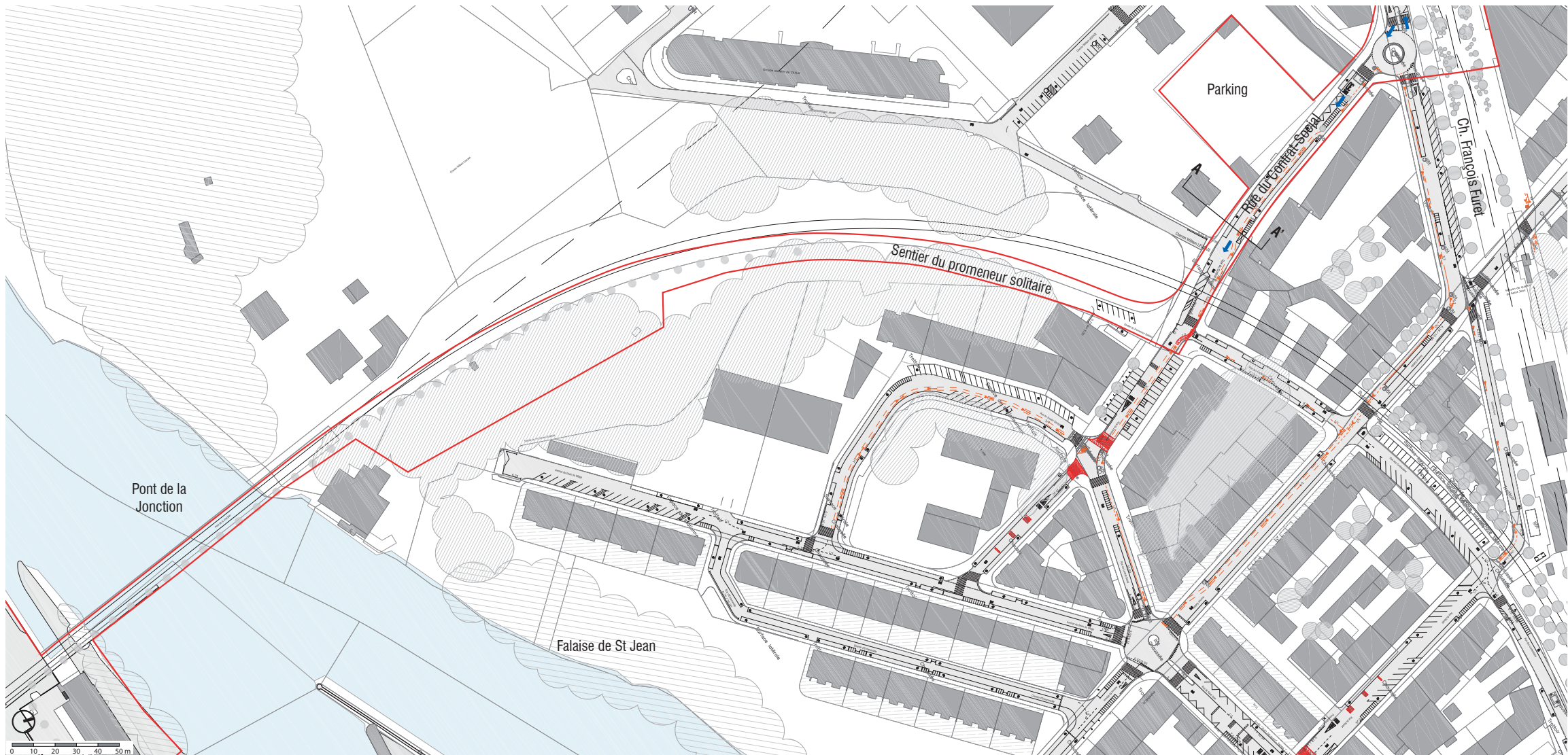
Rue du Contrat Social



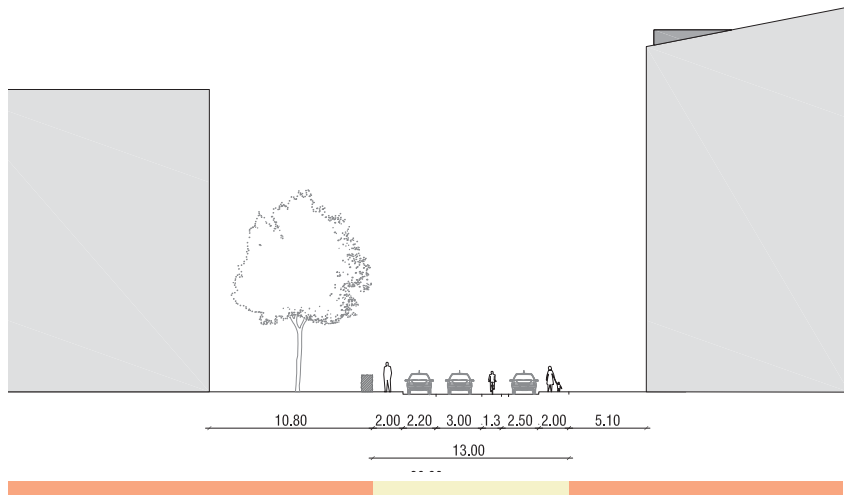
Le long de la voie ferrée Saint Jean



Le pont de la Jonction



Emprise dans l'existant



Coupe AA' 1/500
Rue du Contrat-Social

- Légende**
- Périmètre de pertinence
 - ↕ Sens de circulation
 - Ville de Genève
 - DP Communal
 - Etat de Genève, Privé
 - Etat de Genève COP, Privé
 - Privé
 - Dépendance
 - Hôpital, Privé
 - Commune, Privé
 - CFF, Privé
- (cf. plan foncier de la Ville de Genève)

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S44A. En longeant les voies ferrées
S444A. Jonction

Parti

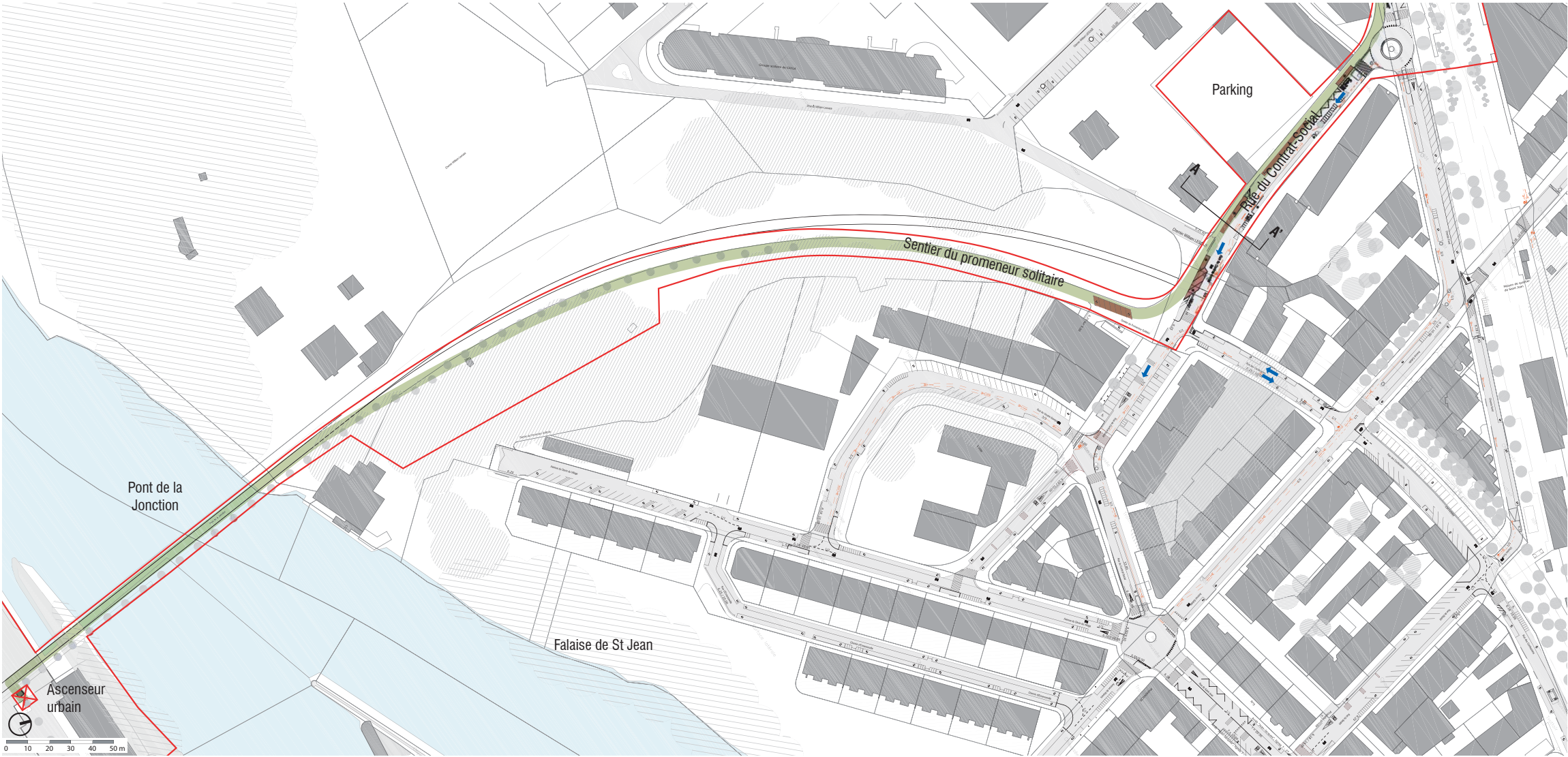
Requalification de l'espace de la rue du Contrat Social. Raccord au sentier du Promeneur solitaire à préserver tel quel.
Contraintes. Suppression du stationnement du côté Ouest de la rue du Contrat Social
Enjeux ou potentiels.
Enjeu. Requalifier l'ambiance et l'urbanité de l'espace-rue Contrat Social
Potentiel. Elargissement du tablier du Pont de la Jonction à l'occasion du projet CEVA

Trafic

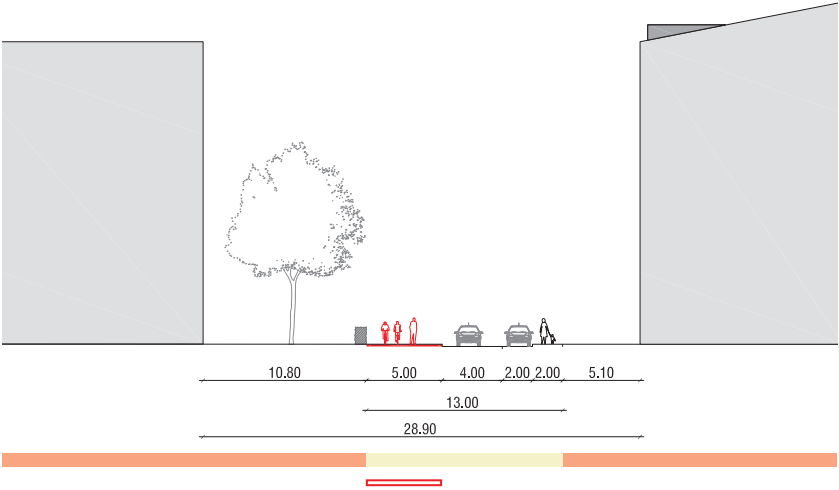
Caractéristiques.
Le gabarit de la rue du Contrat-Social (réseau de quartier - sens unique – zone 30) permet l'aménagement de la VVA sans modification importante de la voirie (sens de circulation, trottoir opposé). L'arrêt de bus pourra être maintenu, mais néanmoins réaménagé afin qu'il s'intègre pleinement à la VVA. 14 places de stationnement situées à l'Ouest de la chaussée devront être supprimées. Ainsi que 2 places pour 2 roues
Le réaménagement du Sentier du Promeneur Solitaire devra tenir compte du PLQ n°28330 situé dans le prolongement de la couverture des voies ferrées.

RECOMMANDATIONS.
L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sensible sur la circulation dans ce secteur.
Prévoir l'élargissement du tablier du pont

A coordonner avec le projet CEVA



Principes d'aménagement



Coupe AA' 1/500
Rue du Contrat-Social

Légende

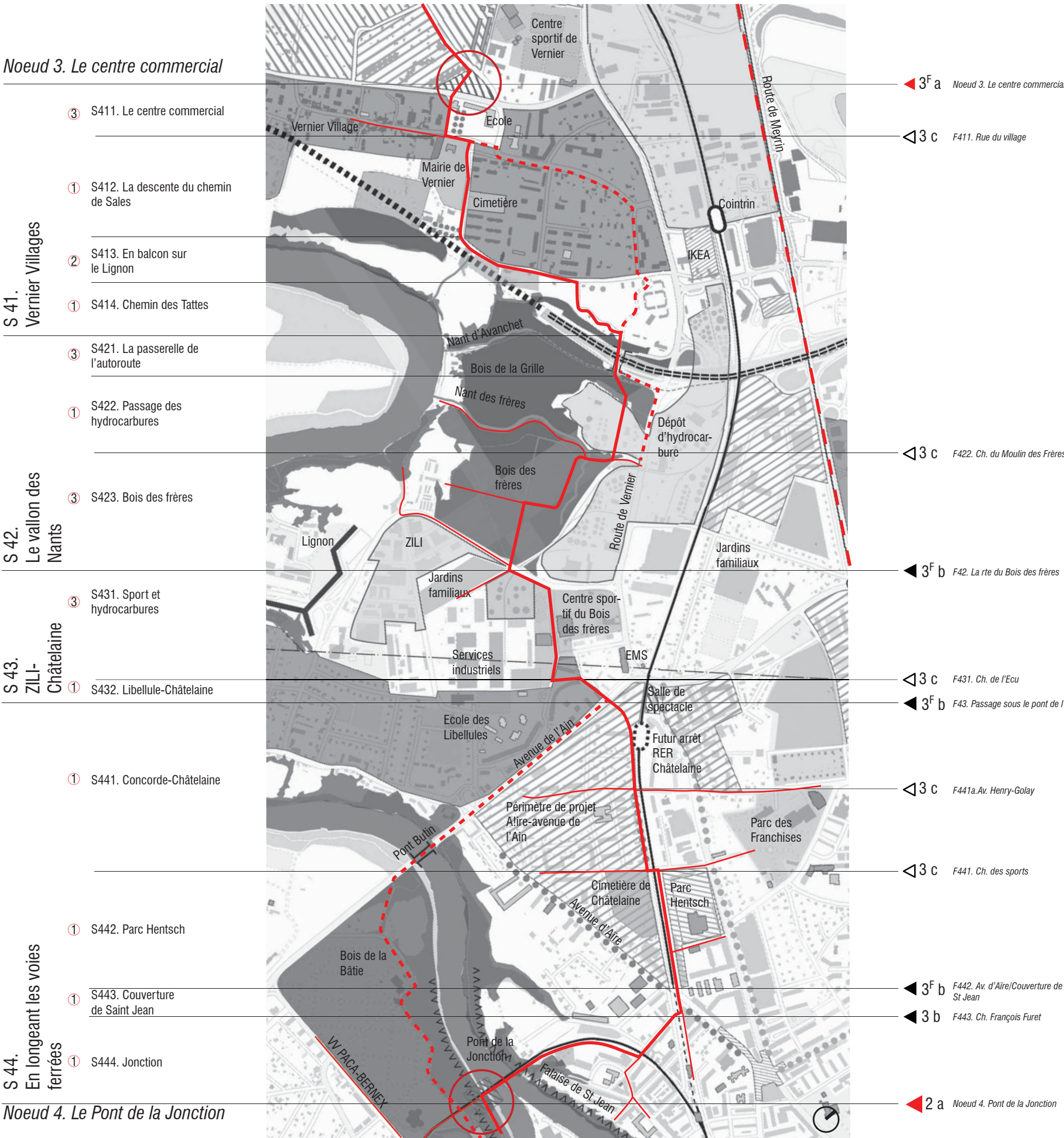
- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

Franchissement

- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Urgente (a)
- Singulière (b)
- Type (c)

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CAR, Privé
- CFF, Privé

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)



SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN

Aux lisières de l'urbain

Variante B

Le chemin des écoliers

Echelles prises en compte

Echelle interquartier dominante

Avantages

Grande valeur fonctionnelle puisque lien entre trois équipements publics majeurs (la mairie, les écoles et le centre commercial)

Inconvénients

Lien de dépendance avec la variante correspondante en S3.

Evitement du village.

Relative complexité de l'opération : négociation avec le projet du centre commercial qui conditionne la pertinence de la variante

Remarques

Pour les autres séquences du tracé cf. variante A

Les franchissements

Typologie de franchissement	Situation
Franchissement type 1	Urgente (a)
Franchissement type 2	Singulière (b)
Franchissement type 3	Type (c)

Degré de priorité

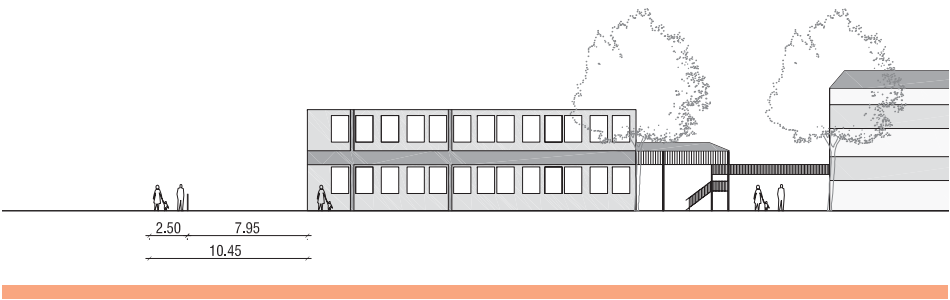
- ① : court terme
- ② : moyen terme
- ③ : long terme

Légende

- Voie majeure (axe principal)
- 'Contre allée' (itinéraire bis)
- Dendrite (desserte locale)
- Noeud séquentiel (programme 'Ecofolio')
- Bâtiment public
- Espace public projeté



Emprise dans l'existant



Coupe élévation AA' 1/500
Allée le long de l'école

Noeud 3. Le centre commercial

F411. Rue du village

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41B. Vernier Villages
S411B. Le centre commercial



Route de Peney



Chemin des écoliers



Rue du village

Légende

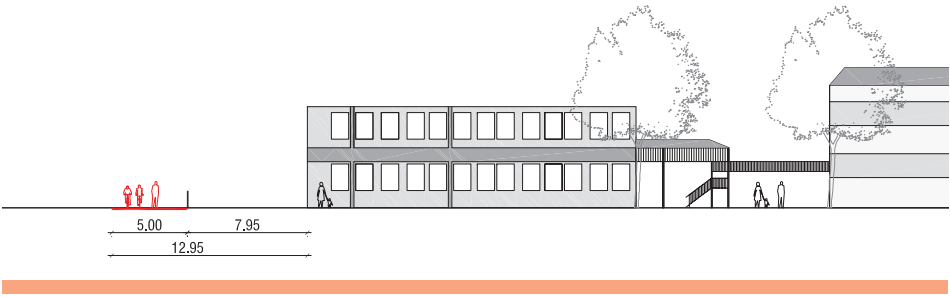
- Périmètre de pertinence
- ↕ Sens de circulation
- — —> Axe de vue intéressant

Ville de Genève
DP Communal
Etat de Genève, Privé
Etat de Genève COP, Privé
Privé
Dépendance
Hôpital, Privé
Commune, Privé
CFF, Privé

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)



Principes d'aménagement



Coupe élévation AA' 1/500
Allée le long de l'école

◀ 3^F a
Noeud 3. Le centre commercial

◀ 3 c
F411. Rue du village

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41B. Vernier Villages
S411B. Le centre commercial

Parti

Variante de tracé réutilisant un passage latéral existant le long de l'école et permettant de relier directement la rue du village et la route de Peney, en débouchant sur la parcelle qui doit accueillir le projet du centre commercial.

Contraintes. Aucune

Enjeux ou potentiels.

Enjeux. Contourner l'école et relier trois équipements publics majeurs de la commune : le parc de la mairie, le préau de l'école, un espace public attenant au nouveau centre commercial

Programme Ecofolio pour marquer le changement de séquence. A négocier avec la programmation du nouveau centre commercial, d'un côté ou de l'autre de la route de Peney : sur la parcelle du projet en cours, située au nord, ou sur la parcelle non construite située au sud.

Trafic

Caractéristiques.

Le cheminement existant étant un site propre piéton et cyclable, l'implantation de la VVA suppose un élargissement et un aménagement adéquat mais n'engendre aucun impact sur le trafic. La traversée de la route de Peney (réseau primaire) devra être aménagée. Soit elle devra être pensée dans le cadre de l'aménagement d'un espace public majeur et traversant , soit elle fera l'objet d'un aménagement type : régulée par un feu, elle comprendra à la fois une bande cyclable et un passage piéton (3^Fa).

La traversée de la rue du Village devra être complétée par une bande cyclable (3c). Ce secteur faisant partie de la zone 30, les cyclistes pourront emprunter la chaussée.

Compléments. Le PLQ n°27981, qui prévoit la construction d'un centre commercial sur la parcelle n°5256 (nord de la route de Peney), devra être pris en compte lors de l'évaluation de cette variante.

RECOMMANDATIONS.

L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sensible sur la circulation. La traversée de la route de Peney doit néanmoins faire l'objet d'une étude de régulation, à préciser en fonction des projets connexes planifiés à court terme et/ou à long terme.

A coordonner avec PLQ n°27981, construction d'un nouveau centre commercial.

Légende

- Périmètre de pertinence
- Tracé voie verte (gabarit 5m)
- Variante voie verte
- Stationnement à supprimer / modifier
- Sens de circulation
- Traversée à aménager / réaménager
- Implantation de la Voie verte

Franchissement

- Type 1
- Type 2
- Type 3
- Urgente (a)
- Singulière (b)
- Type (c)

- Ville de Genève
- DP Communal
- DP, Cantonal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- FTI, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CAP, Privé
- CFF, Privé

(cf plan foncier de la Ville de Genève)

→ Axe de vue intéressant

Noeud 3. Le centre commercial

S 41.
Vernier Villages

S 42.
Le vallon des
Nants

S 43.
ZILI-
Châtelaine

S 44.
En longeant les voies
ferrées

Noeud 4. Le Pont de la Jonction

③ S411. Le centre commercial

① S412. La descente du chemin de Sales

② S413. En balcon sur le Lignon

① S414. Chemin des Tattes

③ S421. La passerelle de l'autoroute

① S422. Passage des hydrocarbures

③ S423. Bois des frères

③ S431. Sport et hydrocarbures

① S432. Libellule-Châtelaine

① S441. Concorde-Châtelaine

① S442. Parc Hentsch

① S443. Couverture de Saint Jean

① S444. Jonction



Plan de Situation

◀ 3^F a Noeud 3. Le centre commercial

◁ 3 c F411. Rue du village

◁ 3 c F422. Ch. du Moulin des Frères

◀ 3^F b F42. La rte du Bois des frères

◁ 3 c F431. Ch. de l'Ecu

◀ 3^F b F43. Passage sous le pont de l'écu

◁ 3 c F441a. Av. Henry-Golay

◁ 3 c F441. Ch. des sports

◀ 3^F b F442. Av. d'Aire/Couverture de St Jean

◀ 3 b F443. Ch. François Furet

◀ 2 a Noeud 4. Pont de la Jonction

Franchissements

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
Aux lisières de l'urbain
Variante C
L'axe historique

Echelles prises en compte

Echelle interquartier dominante

Avantages

Mêmes enjeux mais avec une valeur symbolique renforcée puisque le lien entre les trois équipements publics (écofolie commerciale, école, mairie) est l'occasion de reconstruire un axe de composition historique

Inconvénients

Lien de dépendance avec la variante correspondante en S3.
Evitement du village
Complexité de l'opération plus forte que la variante A: négociation avec le collège traversé (droit de passage et restructuration de la logique de fonctionnement des préaux) + négociation avec le projet du centre commercial (espace public, passage, écofolie)

Remarques

Pour les autres séquences du tracé cf. variante A

Les franchissements

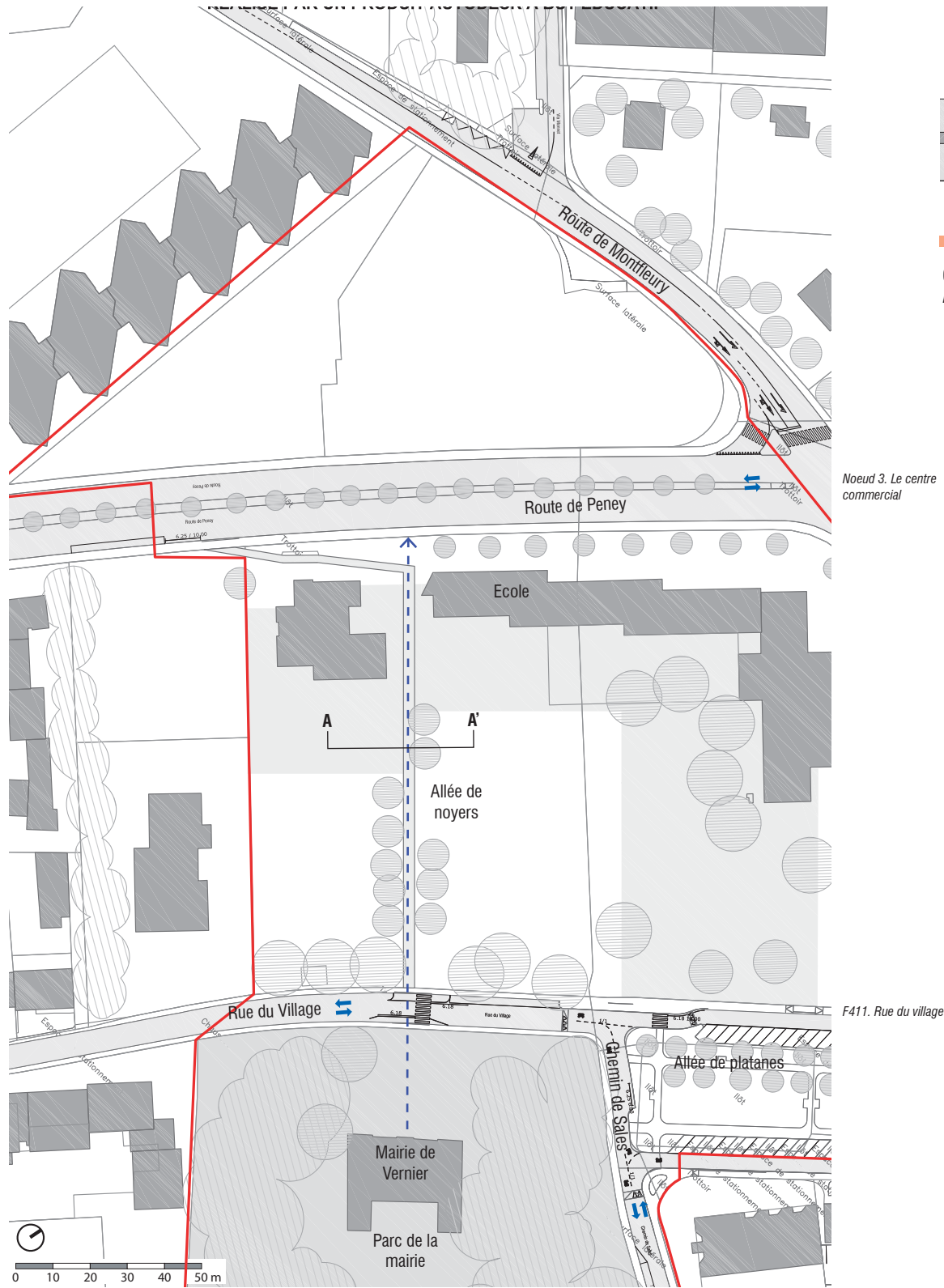
Typologie de franchissement	Situation
 Franchissement type 1	 Urgente (a)
 Franchissement type 2	 Singulière (b)
 Franchissement type 3	 Type (c)

Degré de priorité

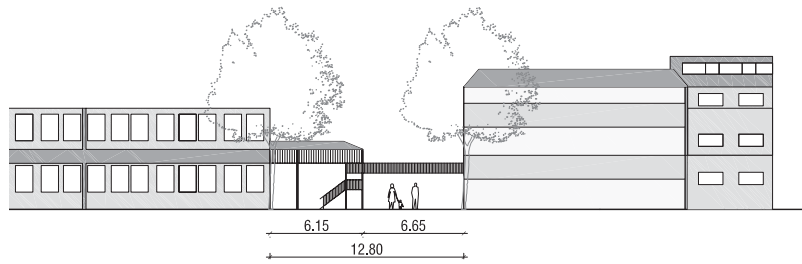
- ① : court terme
② : moyen terme
③ : long terme

Légende

-  Voie majeure (axe principal)
 'Contre allée' (itinéraire bis)
 Dendrite (desserte locale)
 Noeud séquentiel (programme 'Ecofolie')
 Bâtiment public
 Espace public projeté



Emprise dans l'existant



Coupe élévation AA' 1/500
Allée de noyers et l'école

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41C. Vernier Villages
S411C. Le centre commercial



Allée de noyers depuis la mairie de Vernier



Allée de Platanes



Route de Peney

Légende

- Périmètre de pertinence
- ↕ Sens de circulation
- Ville de Genève
- DP Communal
- Etat de Genève, Privé
- Etat de Genève COP, Privé
- Privé
- Dépendance
- Hôpital, Privé
- Commune, Privé
- CFF, Privé

—> Axe de vue intéressant

(cf. plan foncier de la Ville de Genève)

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN
S41C. Vernier Villages
S411C. Le centre commercial

Parti

Variante de tracé revalorisant un axe de composition majeur et historique. Offre les mêmes avantages que la variante B sur le plan fonctionnel : liaison directe entre la rue du village et la route de Peney et débouché direct sur le projet du centre commercial

Contraintes. Restructuration de l'usage des préaux et négociation des conditions d'articulation des usages entre espace public et espace-temps scolaire (référence : square public et préau du collège des Ouches)

Enjeux ou potentiels.

Enjeux. Reconstitution d'une allée historique (recomposition et prolongation du mail de la mairie). Liaison emblématique entre trois équipements publics majeurs de la commune : le parc de la mairie, le préau de l'école, un espace public pour le nouveau centre commercial.

Potentiels. Programme Ecofolio pour marquer le changement de séquence. A négocier avec la programmation du nouveau centre commercial et/ou avec l'ouverture de l'école sur l'espace public.

Trafic

Caractéristiques.

Le cheminement existant étant un site propre piéton et cyclable, l'implantation de la VVA suppose un élargissement et un aménagement adéquat mais n'engendre aucun impact sur le trafic. La traversée de la rue du Village (réseau de quartier – Zone 30) devra être complétée par une bande cyclable (3c). La traversée de la route de Peney (réseau primaire) fera l'objet d'un aménagement type : régulée par un feu, elle devra comprendre à la fois une bande cyclable et un passage piéton (3fa).

Compléments. Le PLQ n°27981, qui prévoit la construction d'un centre commercial sur la parcelle n°5256 (nord de la route de Peney), devra être pris en compte lors de l'évaluation de cette variante.

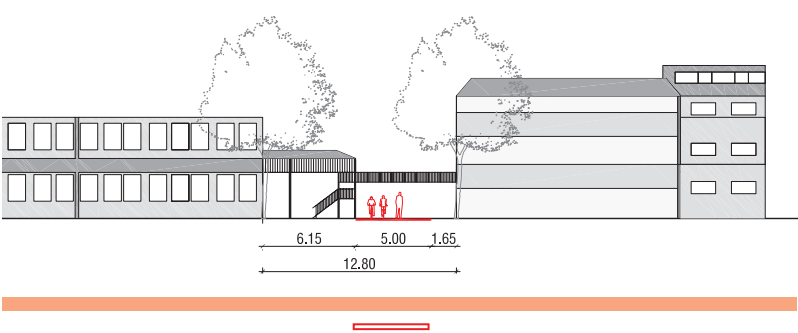
RECOMMANDATIONS.

L'aménagement de la VVA n'engendre aucun impact sensible sur la circulation dans ce secteur. La traversée de la route de Peney doit néanmoins faire l'objet d'une étude de régulation, à préciser en fonction des projets connexes planifiés à court terme et/ou à long terme.

A coordonner avec PLQ n°27981, construction d'un nouveau centre commercial.



Principes d'aménagement



Coupe élévation AA' 1/500
Allée de noyers et l'école

◀ 3^F a
Noeud 3. Le centre commercial

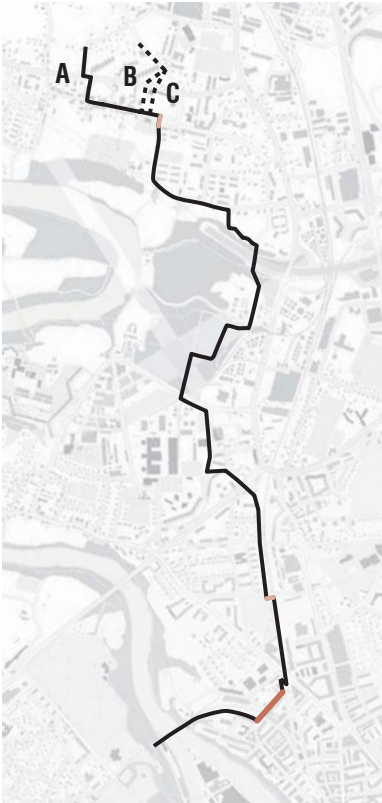
◀ 3 c
F411. Rue du village

Légende	Franchissement
Périmètre de pertinence	Type 1
Tracé voie verte (gabarit 5m)	Type 2
Variante voie verte	Type 3
Stationnement à supprimer / modifier	Urgente (a)
Sens de circulation	Singulière (b)
Traversée à aménager / réaménager	Type (c)
Implantation de la Voie verte	
Ville de Genève	Axe de vue intéressant
DP Communal	
DP, Cantonal	
Etat de Genève, Privé	
Etat de Genève COP, Privé	
FTI, Privé	
Privé	
Dépendance	
Hôpital, Privé	
Commune, Privé	
CAF, Privé	
CFF, Privé	
(cf. plan foncier de la Ville de Genève)	

SÉQUENCE 4. VERNIER ST JEAN

Aux lisières de l’urbain

Synthèse



Suppression du stationnement TI :

- 1 à 10 places
- 11 à 20 places
- 21 à 30 places

Bilan stationnement

Variante A: -25 places TI

-2 places 2 roues

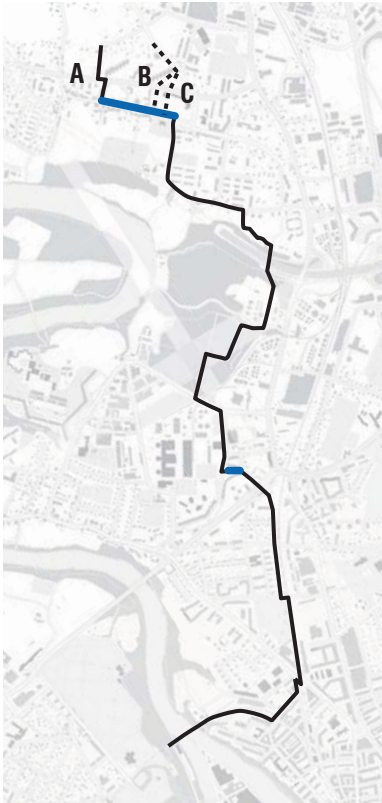
Variante B: idem

Variante C: idem



Modification de l'exploitation de la voirie :

- calibrage (largeur de la voirie)
- présélection (suppression)
- voie de bus (suppression)



Modification du régime de circulation :

- zone 30
- zone de rencontre
- mise à sens unique
- zone piétonne

	Echelles prises en compte	Avantages	Inconvénients
Variante A Rue du village	Echelle locale intégrée : articulation entre l'échelle locale (le village ancien avec sa vie interne) et l'échelle interquartier de l'itinéraire de plus grande échelle	Cohérence la plus grande du point de vue fonctionnel, social et symbolique à la fois : modération du trafic sur tout le noyau ancien, revitalisation services commerces et mixité, unité d'ambiance à toute la longueur de la rue. Une forme de patrimonialisation intelligente d'un ensemble villageois Aucun problème foncier car la VVA se confond avec la largeur et l'amplitude de l'espace-rue (zone 20)	Relation de dépendance avec la variante correspondante en S3
Variante B Le chemin des écoliers	Echelle interquartier dominante	Grande valeur fonctionnelle puisque lien entre trois équipements publics majeurs (la mairie, les écoles et le centre commercial)	Lien de dépendance avec la variante correspondante en S3. Evitement du village. Relative complexité de l'opération : négociation avec le projet du centre commercial qui conditionne la pertinence de la variante
Variante C L'axe historique	Echelle interquartier dominante	Mêmes enjeux mais avec une valeur symbolique renforcée puisque le lien entre les trois équipements publics (parc de la mairie, préau de l'école, un espace public pour le nouveau centre commercial) est l'occasion de reconstruire un axe de composition historique	Lien de dépendance avec la variante correspondante en S3. Evitement du village Complexité de l'opération plus forte : négociation avec l'école primaire traversée (droit de passage et restructuration de la logique de fonctionnement des préaux) + négociation avec le projet du centre commercial (espace public, passage, écofolie)